

Montréal, cancre des **lobbyistes** enregistrés parmi les 50 villes les plus peuplées du Québec *Page A 3*



Défense canadienne: la disparition de documents en ligne est dénoncée *Page A 2*

Une missionnaire québécoise retenue en otage depuis deux mois au **Cameroun** est libérée *Page A 4*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 121

LE DEVOIR, LE LUNDI 2 JUIN 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

25 000 CYCLISTES POUR LE 30^E TOUR DE L'ÎLE



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Quelque 25 000 cyclistes ont envahi les rues de Montréal, dimanche, dans le cadre de la 30^e édition du Tour de l'île. Un événement aujourd'hui festif qui se voulait autrefois un geste politique. *Page A 3*

POINT CHAUD

Écoles juives: les hassidim sont prêts à négocier

Pas question d'enseigner la science ni les religions, dit toutefois leur porte-parole

LISA-MARIE GERVAIS

La communauté hassidique se dit prête à « négocier » de nouveau avec le gouvernement pour se conformer aux lois sur l'enseignement, mais certains points, comme l'enseignement de la science et des religions, seront intouchables.

Québec peut mettre des balises, mais il ne peut pas les « forcer » à faire quelque chose qui va à l'encontre de ce qu'a décidé la communauté, a déclaré au *Devoir* en entrevue téléphonique Alex Werzberger, le porte-parole de la Coalition d'organisations hassidiques d'Outremont (COHO). « Il y a toujours des choses sur lesquelles certaines écoles ne négocieront pas », dit-il en criant dans son cellulaire, comme pour enterrer le vacarme de la rue.

Selon lui, certaines matières obligatoires au programme ne seront jamais enseignées dans les écoles juives, « point final » affirme-t-il, très catégorique. *Exit* le cours Éthique et culture re-

VOIR PAGE 8 : ÉCOLES

AUJOURD'HUI



Les Sports › Tennis. Bouchard et Raonic passent en quarts de finale à Roland-Garros. *Page B 4*

Le Monde › Afghanistan. Un militaire américain est échangé contre cinq talibans: un prélude à la paix? *Page B 1*

Culture › Musique. Le jeu de ping-pong épique de Sean Lennon et Charlotte Kemp Muhl. *Page B 8*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2

Le paradigme de la carotte

La sociologue française Nathalie Heinich décortique la spécificité de l'art contemporain

STÉPHANE BAILLARGEON

L'œuvre du Français Michel Blazy intitulée *Mur de poils de carotte* nécessite 180 kg du légume orangé, deux kilos de pommes de terre et de l'eau. Six techniciens peuvent répandre la mixture sur les murs d'un centre d'exposition en quelques heures. Après, il faut laisser les moisissures agir et admirer la dégradation. L'œuvre nourrit les yeux et le nez, alimente la controverse, mais elle ne se mange pas.

Le démontage demande trois personnes munies de combinaisons protectrices et quatre jours de travail avec décapeuses thermiques, spatules et benne d'évacuation. L'artiste n'a pas à diriger la reproduction ou la destruction de son œuvre. Le Fonds régional pour l'art contemporain des Abattoirs de Toulouse a acheté *Mur de poils de carotte*, ou enfin son concept, à la Galerie Jousse, en 2001.

La diversification des matériaux de la production artistique contemporaine ne cesse d'étonner. Tout devient matière à œuvre: la mousse de sècheuse, les mots, le sang ou l'urine. Il faut aussi des collaborateurs de plus en plus atypiques pour les agencer. Des chercheurs en biotechnologies ont aidé Eduardo Kac à réaliser un lapin fluorescent. Des méde-



GALLIMARD

La sociologue Nathalie Heinich

cins ont pratiqué publiquement des chirurgies pour greffer des implants faciaux à Orlan, une oreille sur un bras de Stelarc.

Ainsi va l'art, ou plutôt une partie de l'art de notre temps. Pour la sociologue française Nathalie Heinich, ces exemples et une infinité d'autres présentés dans son dernier livre ne signalent rien de moins qu'une révolution artistique, la constitution d'un nouveau paradigme, celui de l'art contemporain donc, distinct de l'art moderne comme de l'art classique.

VOIR PAGE A 8 : CAROTTE

DROIT DE LA PERSONNE

Des minières canadiennes au banc des accusés

Pour la première fois en Amérique du nord, un Tribunal des peuples se prononce sur l'industrie

MÉLANIE LOISEL

Cinq compagnies minières ont été montrées du doigt, en fin de semaine, lors du Tribunal permanent des peuples (TPP) qui se déroulait pour la première fois à Montréal. Pendant deux jours, un jury composé de huit experts internationaux a été appelé à évaluer l'impact des activités minières de Barrick Gold, Goldcorp, Tahoe Resources, Blackfire Exploration et Excellon Resources en Amérique latine.

Après avoir entendu de nombreux témoins et spécialistes, ils en sont venus à la conclusion que « ces minières seraient responsables de plusieurs violations des droits de l'homme et que le gouvernement canadien est en partie responsable pour ne pas les avoir empêchées et même pour avoir facilité ces violations. »

« Les compagnies minières canadiennes agissent souvent comme de nouveaux colonisateurs. »

VOIR PAGE A 8 : MINIÈRES



La justice pénale pour les adolescents

LE DROIT DE SAVOIR

Faits vécus et regard éclairant sur l'application de la loi

À Canal Savoir, ce soir 20 h

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

Une coproduction de :

Barreau du Québec



Télé-Québec

Sur les ondes de :



canal SAVOIR

CANALSAVOIR.TV

ACTUALITÉS

BUDGET LEITAO

La CAQ veut des mesures concrètes pour le contribuable

Les caquistes craignent que les engagements formulés par les libéraux durant la plus récente course électorale ne se traduisent pas par des mesures concrètes dans le prochain budget, qui sera déposé mercredi.

Le porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances et du Conseil du trésor, Christian Dubé, a dit craindre que les libéraux ne passent immédiatement pas à l'action.

En entrevue à La Presse canadienne, M. Dubé a soutenu avoir déjà rencontré le ministre des Finances, Carlos Leitao, à quelques reprises pour lui faire part des mesures qu'il juge prioritaires pour relancer l'économie québécoise.

Le député de Lévis a affirmé avoir profité de ces rendez-vous pour revenir à la charge avec le rapport «Cap sur nos familles» — qui avait été l'une des pierres d'assise de la plus récente campagne de son parti — puisque les «attentes de [s]on équipe n'ont pas changé» d'un iota depuis le dévoilement de ce plan à la mi-mars.

Il a mentionné à son interlocuteur libéral que, dans ce document, trois grandes pistes de solution sont mises en avant pour encourager «une meilleure gestion du gouvernement» et ainsi dégager la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir baisser le fardeau fiscal des contribuables de la classe moyenne.

Christian Dubé a rappelé que la Coalition avenir Québec (CAQ) préconise essentiellement le gel du nombre total d'employés de la fonction publique, une refonte des façons de faire au sein de l'appareil étatique ainsi qu'une révision à la baisse des crédits d'impôt offerts aux entreprises.

Après avoir invoqué ces mesures, l'élu caquiste a indiqué que «c'est le minimum que le gouvernement devrait mettre en place» dans le prochain budget.

Christian Dubé a ajouté qu'il croiserait les doigts pour que le grand argentier du Québec ne

se contente pas «de lancer des équipes de travail qui vont faire que, dans un an, on va pouvoir poser des gestes concrets».

QS craint pour les plus vulnérables

De son côté, Québec solidaire (QS) s'inquiète plutôt du sort réservé aux Québécois les plus vulnérables. Interviewée par La Presse canadienne samedi, la porte-parole parlementaire de QS, Françoise David, a rappelé que son parti a déposé, la semaine dernière, une motion pour exiger que «le gouvernement se contraigne lui-même à ne pas appauvrir les plus pauvres dans le budget». Or, d'après M^{me} David, cette démarche n'a conduit à aucun engagement concret.

Elle ajoute que, dans ce contexte, son équipe «craint pour la santé, pour l'éducation, pour les transports collectifs [et] pour la culture». La députée de Gouin a soutenu que si des compressions sont bel et bien effectuées dans de pareils secteurs, les «Québécois les plus vulnérables» — comme les travailleurs devant se contenter du salaire minimum, les aînés et les bénéficiaires de l'aide sociale — en paieront inévitablement le prix.

À ses yeux, il serait possible pour le gouvernement d'épargner ces diverses catégories de citoyens «au statut très précaire» tout en renflouant les coffres de l'État. Françoise David a rappelé que pour y arriver, QS préconise notamment la création de PharmaQuébec (un organisme public qui favoriserait «l'achat groupé de médicaments»), ainsi que l'instauration d'un «palier d'imposition supplémentaire» pour les contribuables les plus fortunés.

La Presse canadienne

Lire aussi : «À formaliser», un éditorial d'Antoine Robitaille. Page A 6

« [Le gouvernement ne doit pas se contenter] de lancer des équipes de travail qui vont faire que, dans un an, on va pouvoir poser des gestes concrets »

Christian Dubé, porte-parole de la CAQ en matière de finances



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Des documents jadis accessibles en quelques clics sont désormais introuvables pour les chercheurs en défense. Des détails sur les revenus et dépenses du ministère ont notamment été retirés. Ci-dessus, un soldat canadien à l'entraînement saute d'un hélicoptère Sea King.

DÉFENSE CANADIENNE

Des documents retirés de la Toile

Des chercheurs en défense s'inquiètent de la disparition de précieux outils de travail

LAURA PELLETIER

Alors que le gouvernement canadien fait le ménage dans ses sites Internet, les chercheurs spécialisés en défense nationale dénoncent la disparition de différents rapports, bilans et lettres.

La réforme Web gouvernementale, en cours depuis deux ans, part d'une volonté du Conseil du Trésor «de rationner le profil Web gouvernemental», indique Tina Crouse, porte-parole du ministère de la Défense nationale (MDN). En suivant le Plan d'action pour le renouvellement de la présence Web du gouvernement canadien et le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert, les fonctionnaires ont fait un grand ménage au sein des sites de tous les ministères. «Beaucoup de choses ne sont plus sur nos sites Internet, admet M^{me} Crouse. Nous avons dû faire des choix difficiles [pour déterminer l'information à éliminer].»

La porte-parole explique que le site Internet du MDN était «un fouillis». «L'ancien site était vieux, obsolète et rempli de documents inutiles.» Elle assure que désormais, seuls les documents «essentiels» s'y trouvent.

Stéphane Roussel, directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec, énumère différents écrits, consultés dans ses recherches passées, qu'il ne

trouve plus en ligne: des lettres adressées au ministre de la Défense nationale, des sondages et le document *Au-delà des dollars*, qui donne des détails sur les revenus et les dépenses annuels du ministère. «Alors qu'avant, on pouvait mettre la main dessus en trois clics, maintenant les différentes versions sont là — techniquement —, mais on n'arrive pas à les trouver.» Il est possible de trouver l'édition 2007-2008 de ce document sur le site Web de l'Université Queen's. Pour avoir les autres éditions, M. Roussel a fait appel à ses contacts au MDN.

Hyperliens dysfonctionnels

Le candidat au doctorat en science politique à l'Université du Québec à Montréal Marc-André Houle a vécu une situation similaire lorsqu'il a tenté de retrouver un rapport intitulé *Dépenses estimatives du MDN par circonscription électorale et par province*, produit annuellement par le gouvernement. «En 2010-2011, j'ai trouvé ce document sur Internet très facilement, raconte-t-il. Mais les anciens hyperliens ne fonctionnent plus et j'ai dû faire une demande d'accès à l'information pour avoir les versions récentes.» Cette nouvelle réalité «ralentit [son] processus de recherche», déplore-t-il. Informée du dysfonctionne-

ment de l'hyperlien des *Dépenses estimatives du MDN par circonscription électorale et par province*, Tina Crouse a indiqué que ce problème allait être réglé.

Aude Fleurant, directrice du programme de transfert et production d'armes au Stockholm International Peace Research Institute, admet qu'il est normal qu'un gouvernement renouvelle son site Web et que certains hyperliens soient brisés durant le processus. Néanmoins, la chercheuse a remarqué d'autres changements moins habituels. «Le Rapport sur les exportations de marchandises militaires du Canada, qui paraissait à la fin de chaque année, est maintenant publié avec un délai de deux ans. Ça commence à être long pour les chercheurs», déplore M^{me} Fleurant.

Pour justifier cette modification des délais, le porte-parole ministère des Affaires étrangères Jean-Bruno Villeneuve a dit au *Devoir* qu'«il n'y a pas d'obligation législative ou de période de temps associées à la publication du rapport».

En plus de ce sursis, les demandes d'accès à l'information des experts ne portent pas toujours leurs fruits. «Les responsables caviardent toutes les informations susceptibles d'embarrasser un allié ou d'attribuer un commentaire à une personne ou un officier en particulier», dé-

nonce M. Roussel.

Pour trouver les pièces manquantes du casse-tête, certains chercheurs se tournent vers des entrevues anonymes avec des militaires et des industriels. Quant aux contrats internationaux du Canada en défense, il est possible de trouver des informations en consultant des documents américains ou européens, qui eux sont disponibles sur Internet.

Retour aux années 1980

Yves Bélanger, chercheur depuis trente ans en économie de défense, a assisté à différentes phases de divulgation d'information au sein du MDN. Il se rappelle des années 1980, alors qu'Internet n'était pas encore généralisé au sein du gouvernement fédéral. «C'était l'enfer de trouver des données brutes, se remémore-t-il. On est revenu à ça. Si tu veux des chiffres, tu téléphones au ministère [de la Défense] et tu attends qu'on veuille bien te les donner.»

Cette difficulté de plus en plus grande pour les chercheurs en défense de faire leur travail inquiète Stéphane Roussel. «Si vous n'avez plus de fou du roi pour vous montrer que vous êtes sur la mauvaise piste et que des problèmes se trament, ces problèmes risquent de s'actualiser.» Tout comme ses collègues, il espère que la situation n'est que temporaire.

Le Devoir

APPELS ROBOTISÉS

Le seul procès du scandale débute

Après trois ans d'enquête sur 261 circonscriptions du Canada, le scandale des appels robotisés a débouché sur un seul procès intenté contre un ex-employé du Parti conservateur dans une circonscription du sud-ouest de l'Ontario.

Le procès de l'ex-directeur des communications du candidat conservateur dans Guelph Michael Sona doit commencer lundi. Le jeune homme de 25 ans est accusé «d'avoir volontairement empêché ou de s'être efforcé d'empêcher un électeur de voter» en orchestrant une campagne d'appels robotisés diffusant un faux message afin de diriger les personnes ne votant pas pour les

conservateurs au mauvais bureau de vote durant l'élection fédérale de 2011.

Il soutient que son ancienne formation politique a décidé de se servir de lui comme bouc émissaire afin de protéger d'autres membres plus importants qui, selon lui, ont mis sur pied un complot visant à empêcher les opposants des conservateurs de voter non seulement à Guelph, mais aussi dans les autres circonscriptions du pays.

Enquête publique

«Je n'ai absolument rien à voir avec cela», a affirmé Michael Sona dans une entrevue accordée au *Huffington Post Canada* la semaine dernière. Lors du dé-

pôt des accusations contre le jeune homme l'an dernier, M^{re} Boxall avait affirmé que les autorités devaient lancer une enquête publique pour faire la lumière sur cette histoire «plutôt que d'accuser un seul individu qui occupait un poste de subalterne au sein d'une seule campagne et n'avait ni les ressources ni la possibilité d'accéder aux données nécessaires pour effectuer ces appels».

En avril, le commissaire aux élections fédérales, Yves Côté, a écarté la théorie d'un complot à l'échelle nationale en annonçant qu'une investigation de quelque 2500 plaintes sur 40 000 soumissionnées par des électeurs n'avait pas permis de trouver suffisamment de preuves pour établir que le stratagème avait été employé ailleurs qu'à Guelph.

La Presse canadienne

Marijuana : Santé Canada inondé de demandes

Ottawa — Santé Canada croule sous le grand nombre de demandes de permis pour cultiver de la marijuana à des fins médicales, car plusieurs entreprises veulent participer à l'essor prévu de ce secteur. Le ministère avait déjà reçu 858 demandes à la fin du mois d'avril. En moyenne, près de 25 nouvelles demandes sont acheminées sur une base hebdomadaire. Les postulants sont des particuliers, des entrepreneurs ayant une expertise pharmaceutique et même des petites sociétés minières en difficulté. Jusqu'à présent, 13 permis ont été accordés. De nouveaux venus sur ce marché se disent frustrés par l'incapacité de Santé Canada à étudier rapidement leur demande. Santé Canada estime que les ventes de cannabis médical atteindront 1,3 milliard par année d'ici 2024.

La Presse canadienne

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2014-05-31

LOTTO 6/49	19 28 30 44	compl.	Quebec	13 21 32 29	compl.
	32 37 45			37 40 49	

Prochain gros lot (approx.) : 14 000 000 \$
+ 2 LOTS GARANTIS DE 1 000 000 \$
55098213-01

Extra 0431724

Résultats des tirages du : 2014-05-30

LOTTO MAX	02 05 10 11 23 25 31	compl.	46
-----------	----------------------	--------	----

Prochain gros lot (approx.) : 32 000 000 \$
4896723

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

FESTIVAL de la POÉSIE
15 ans! de Montréal 2-8 juin 2014

LA COLOMBIE À L'HONNEUR AVEC SES INVITÉS EN FIL ROUGE À TRAVERS TOUTE LA PROGRAMMATION

15 LECTURES DANS 15 LIBRAIRIES à travers les quartiers de Montréal
Lundi 2 juin à 17 h (consulter le programme en ligne)

UN 5 À 7 POUR L'AMITIÉ POÉTIQUE
avec Diana del Angel et Aurelio Meza Valdez, en résidence à l'UNEQ
Mardi 3 juin, 17 h, Maison des écrivains, Salon Émile-Nelligan
3492, avenue Laval

Lecture-hommage à OCTAVIO PAZ : LE QUÉBEC ET LE MEXIQUE
COMMÉMORANT LE CENTENAIRE DU POÈTE PRIX NOBEL
Mardi, 3 juin à 18 h 30, Espacio México, 2055, rue Peel

Soirée-bénéfice HOMMAGE À CLAUDE HAEFFELY
Mercredi 4 juin à 18 h 00, Salon b, 4231b, boul. Saint-Laurent
Réservation : 514 526-6251 ou à la porte le soir même : 20 \$.

LA FÊTE COLOMBIENNE AUX APÉROS POÉTIQUES
avec Olga Elena Mattei et Andrea Cote ainsi que Sergio Esteban Vélez
et Augusto Escobar et le duo Voz de guitarra
Jeudi, 5 juin à 18 h, Scène extérieure avenue du Mont-Royal

70 éditeurs représentés au MARCHÉ DE LA POÉSIE
du 5 au 8 juin place Gérald-Godin (Mont-Royal)

Renseignement : 514 526-6251 maisondelapoesie.qc.ca
Sauf avis contraire : entrée libre aux activités

MAISON de la POÉSIE de Montréal | caisse de laculture | Québec | Conseil des arts et des lettres du Québec | MONTREAL | gdpce | LE DEVOIR | ALQ | RECF | UNEQ

ACTUALITÉS

L'illusion



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

En 2012, on a découvert à Hawaii une comète baptisée c/2012 K1 PanStarrs. Une jolie comète, relativement facile à voir ces jours-ci puisqu'elle se trouve au zénith, bien visible dans la région des étoiles de la Grande Ourse, avec une queue de près de neuf mètres. Pour bien la voir, il suffit de se trouver ailleurs qu'à Montréal ou à Québec, deux villes qui éclairent le ciel de leurs feux avec respectivement la même intensité que New York et Paris. Trop de lampadaires ne font pas pour autant des «villes lumière».

À la différence de mon père, je n'ai jamais trop rien compris aux constellations, ni aux étoiles, ni du reste à la course infinie de leurs rayons lumineux qui ne nous atteignent souvent qu'après leur mort. Je n'en goûte pas moins les ciels étoilés, pour peu qu'ils m'aident par leur grandeur à mesurer toute notre petitesse.

Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand raconte comment un boursoffleur humain du nom de Napoléon I^{er}, par un beau soir étoilé, conduisit le cardinal Joseph Fesch à la fenêtre pour lui faire admirer les astres et tenter de lui faire partager ses rêves hallucinés de conquête. «Voyez-vous cette étoile?», lui demande Napoléon. «Non, sire.» Napoléon insiste. «Regardez bien.» Le cardinal, qui est aussi l'oncle de cet empereur autoproclamé, a beau plisser les yeux, rien n'y fait. «Sire, je ne la vois pas.» Triomphant, Napoléon le regarde alors et lui dit: «Eh bien, moi, je la vois.»

À chacun ses rêves de conquêtes étoilés, qu'ils soient bénis ou maudits. Mais ne devient pas Napoléon qui veut. Heureusement. Les circonstances historiques importent, même si Napoléon soutenait que «les circonstances, c'est moi qui les fais». Rêver encore et toujours, rêver l'impossible rêve, cela ne fait le plus souvent que reculer les limites de son lit.

J'ai une amie au sourire éclatant, véritable étoile en son genre. Elle s'appelle Catherine. Je la connais du temps où, étudiante à l'École nationale de théâtre, elle apprenait ses répliques sur le coin d'une petite table du café où, comme d'habitude, elle était serveuse pour payer ses cours. Plus tard, elle a suivi une solide formation en doublage. Peu d'élus pour ce travail difficile où la voix doit se moduler finement sur les inflexions suggérées à fleur d'écran ou encore suivre le rythme haletant de publicitaires toujours en mal de résultats. La voix parfaite de Catherine roule partout sur ces terrains accidentés, comme si elle était montée sur des coussins d'air. Vous l'entendez sans cesse depuis dix ans, sans la reconnaître plus que moi tant son registre est grand.

«En ce moment, c'est la débâcle», me dit-elle. Presque plus de films à doubler et une multitude de séries de télévision à nouveau traduites en France plutôt qu'au Québec. «On se fait dire par les studios que les tarifs des comédiens sont trop élevés, qu'on n'est plus compétitifs par rapport à l'Europe, etc.»

Vous rêvez de devenir comédienne, de faire de votre voix et de votre corps une cire avec laquelle vous pourriez tout modeler de l'humanité? La semaine dernière, Disney annonçait qu'il avait confié aux trois sœurs Dufour, les skieuses acrobatiques olympiques, le soin de doubler les voix de personnages d'un de leurs films bonbon de l'été. Dans un système où la protection des artistes demeure largement insuffisante et où une célébrité est désormais quelqu'un qui est connu pour être connu, vous aurez beau être compétente et rêver tant que vous voudrez, cela ne suffira pas à transformer votre vouloir en pouvoir.

Depuis Cannes, Xavier Dolan ne cesse pourtant de parler de l'importance de rêver. Il distille lui aussi, sous l'aurole de sa réussite, cette morale creuse qui fait toujours plaisir à entendre à ceux, nombreux, qui sublimement facilitent la réussite individuelle en réussite collective. En entrevue, Dolan dit: «Rien n'arrête quelqu'un qui est travaillant, quelqu'un qui espère. [...] Il faut rêver. Ça a l'air sentimental de l'exprimer comme ça, mais en même temps Cannes est la preuve la plus flamboyante de cette proposition-là, qui est de rêver, de voir grand.»

Le rêve individualiste se substitue ici à la réalité. Le monde n'est pas une constellation d'individus qui sont tous, comme des étoiles, le foyer de leur rayonnement. Même en le voulant très fort, peu de cinéastes iront un jour à Cannes. Surtout pas avec la structure du cinéma d'ici qui, depuis des années, se complait à soutenir surtout d'épouvantables navets au nom des fausses promesses du commerce.

Recommander à chacun de faire confiance à ses rêves n'est qu'une mystification de plus au service de tous les grands illusionnistes de notre société, ceux qui savent très bien, comme Rockefeller l'exprimait au début du XX^e siècle, que «l'individualisme est disparu et qu'il ne reviendra pas». Entretenir les rêves de chacun, soutenir que cela offre à terme de réels débouchés, cela donne le sentiment commode de n'avoir aucune responsabilité dans la débâcle générale des possibilités réelles qui s'offrent aujourd'hui aux individus de changer leur vie tandis que tous les Rockefeller de notre temps administrent à leur guise les réalités collectives.

Dans son dernier spectacle, le magicien Luc Langevin affirme exactement la même chose que Xavier Dolan. Il dit: «Croyez en vos rêves: s'ils vous semblent inatteignables, c'est vraiment une illusion.» Magicien pour magicien, on a affaire dans les deux cas aux mêmes bêtises. On ne change pas la réalité sociale en croyant à Cannes ou aux bonnes cartes de tout un système truqué.

jfn@ledevoir.com

Montréal, cancre des lobbyistes enregistrés

Toutes proportions gardées, Montréal compte moins de lobbyistes inscrits que Kuujuaq

JEANNE CORRIVEAU

Parmi les 50 villes québécoises les plus peuplées, Montréal continue d'être celle qui fait l'objet du moins grand nombre de mandats de lobbyisme par tranche de 10000 habitants, selon des données récentes tirées du Registre des lobbyistes. À titre comparatif, des villes de petite taille, comme Kuujuaq, La Malbaie et Montebello, enregistrent des taux d'inscription considérables si on les compare à ceux de la métropole.

Selon une compilation effectuée par la firme de relations publiques L'Orange bleue, Montréal était visée, au 29 mai 2014, par 218 mandats de lobbyisme provenant tant de lobbyistes-conseils que d'organisations ou d'entreprises. La Ville de Québec compte 189 mandats, même si sa population est trois fois moindre. De son côté, Trois-Rivières est celle, parmi les 10 villes les plus peuplées, qui présente le taux le plus élevé, soit 127 mandats pour 106322 habitants.

«Il n'y a pas de raison particulière ou mathématique qui justifierait que, par habitant, il y ait trois fois plus de lobbyistes à Québec qu'à Montréal», indique Mathieu Santerre, prési-

dent de L'Orange bleue.

Ces données, extraites du Registre des lobbyistes, rejoignent les tendances observées par le Commissaire au lobbyisme l'automne dernier. Celui-ci avait d'ailleurs critiqué le peu d'efforts déployés par la Ville de Montréal pour inciter les lobbyistes à s'inscrire au registre.

M. Santerre s'est aussi intéressé à dix villes de moindre taille où, proportionnellement, le nombre de mandats actifs apparaît très élevé. Parmi elles, Kuujuaq, qui compte 7 mandats pour une population de 2100 habitants, et Montebello, avec 12 mandats pour 986 habitants.

Règles plus strictes

Le conseiller de Projet Montréal, Alex Norris, estime que la Ville de Montréal devrait obliger les démarcheurs qui tentent d'influencer un élu de s'inscrire au Registre des lobbyistes. Il soutient que c'est la consigne suivie par les élus du Plateau-Mont-Royal. En février dernier, M. Norris a d'ailleurs proposé trois amendements au code d'éthique des élus, dont l'un imposait des règles plus contraignantes à cet effet. Cet amendement a été envoyé pour examen à la commission de la présidence, qui ne s'est

toujours pas prononcée.

«Il est inconcevable qu'il y ait si peu de lobbyistes inscrits à la Ville de Montréal. Ce n'est pas parce qu'il y a moins de lobbyisme qui se fait ici, c'est qu'ils respectent moins les obligations de la loi», dit-il.

Le responsable de la gouvernance au comité exécutif, Lionel Perez, signale avoir rencontré le commissaire au lobbyisme, M^e François Casgrain, en février dernier pour discuter du dossier. La Ville n'est pas tenue d'exiger d'un lobbyiste qu'il s'inscrive au registre, mais M. Perez admet que la Ville a un rôle à jouer à cet égard. «Ce n'est pas une obligation légale, mais, néanmoins, on a une obligation [...] de participer à l'évolution et à l'amélioration d'enregistrements auprès du Registre», a-t-il indiqué prudemment.

Étienne Couture, président de l'Association des lobbyistes du Québec, croit que Québec aurait avantage à rafraîchir la loi, datant de 2002, qui encadre des activités de lobbyisme et, surtout, à simplifier le processus d'inscription au Registre.

Le Devoir



Suzanne Lareau (devant), présidente de Vélo Québec, a rappelé que le premier Tour se voulait une déclaration politique.

Rouler pour se faire une place au soleil

Environ 25 000 cyclistes ont pris les rues d'assaut pour le 30^e Tour de l'île de Montréal

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Le Tour de l'île de Montréal, la grande fête annuelle du vélo, célébrait dimanche sa trentième édition. Environ 25000 cyclistes de tous les âges et de toutes les conditions ont pris le départ de différents parcours allant de 25 à 130 km.

«On oublie aujourd'hui», explique Suzanne Lareau, présidente de Vélo Québec, que c'était au départ un geste politique que d'organiser cette manifestation. On s'était inspirés de Bike New York pour montrer que le vélo était pratiqué par beaucoup de monde et qu'il fallait en conséquence penser aux cyclistes. Il n'était pas question alors de rassembler juste les militants, mais d'ouvrir l'événement au plus grand nombre possible, dans un esprit de fête qui, en fin de compte, conduisait encore mieux à des résultats politiques.»

Est-ce encore politique ce Tour de l'île? «Les administrations des villes aménagées des voies cyclables. C'est bien. Mais il va falloir que les villes deviennent vite plus conviviales. On s'en rend compte de plus en plus. Pas seulement pour le vélo, mais aussi pour les piétons. Les populations vivent de plus en plus à la ville. Tout le monde ne pourra avoir une auto.»

Cohabiter avec la Formule 1

Le maire Denis Coderre, présent au départ de l'événement, a salué l'immense foule de cyclistes massés près du parc La Fontaine. «Bienvenue dans la capitale du vélo!», a-t-il lancé au micro.

En entrevue avec *Le Devoir*, le maire a insisté pour dire que Montréal ajoute «environ 50 km de pistes cyclables par année à son réseau». Il dit ne pas avoir encore pris la décision d'arrêter les vélos collectifs Bixi. «Je me laisse jusqu'à l'automne pour y réfléchir. Mais vous savez que si je n'avais rien fait, ce serait déjà fermé.»

Les pistes cyclables peuvent-elles espérer goûter à la sécurité d'une chaussée lisse et sécuritaire, comme celle que l'on s'affaire à pré-

Automobilistes en colère

Le Tour de l'île de Montréal, qui s'est déroulé dimanche dans les rues de la métropole, n'a pas fait que des heureux. De nombreux automobilistes et usagers du transport en commun ont ragé de la congestion occasionnée par l'événement. Certains ont déversé leur colère sur le réseau Twitter. «Après 1h30 à "gasser" dans les rues de Montréal, je peux dire que j'ai fait le tour de l'île», a écrit l'un d'eux sur les réseaux sociaux. «Ça s'appelle le Tour de l'île parce que si tu veux aller quelque part en char, faut que tu fasses le tour de l'île!», a ironisé un autre mécontent. Même les adeptes du cyclisme en avaient gros sur le cœur: «Je suis cycliste, mais couper la ville en deux une journée complète, c'est tellement pas une bonne façon de faire apprécier le vélo!»

Le Devoir

parer ces jours-ci au circuit automobile Gilles-Villeneuve? «Mêlez pas la Formule 1 à ça», a tonné le maire Coderre. «Le vélo est capable de cohabiter avec la Formule 1.» À plus d'une reprise, le nouveau maire a promis de participer au Tour de l'île à vélo l'an prochain.

Le 13 octobre 1985, pour sa première édition, le Tour de l'île rassemblait seulement 3000 personnes sous une pluie froide. En 1986, l'événement a lieu en juin. Cette fois, il y a 15000 cyclistes. «Le plus grand événement participatif de ce genre à l'époque, le marathon de Montréal, rejoignait 12000 personnes, explique la directrice de Vélo-Québec. Personne ne croyait que nous aurions autant de monde.» Il y aura jusqu'à 45000 participants. La formule actuelle, plus encadrée, permet de voir rouler plus

de 25000 cyclistes.

Il y en avait de tous les genres dimanche. Paul Dussault et sa compagne étaient venus avec leur beau tandem. «J'ai organisé des sorties de tandems pour les aveugles, dont un tour du Québec.» Simon Dugas était lui aussi le capitaine d'un tandem avec derrière sa fille de 11 ans. «Mon beau-père utilisait ce vélo avec ma blonde pour faire le Tour de l'île lorsqu'elle avait 14 ans. Elle en a 41 aujourd'hui... C'est au tour de ma fille de vivre ça sur le même vélo.»

Dans Hochelaga-Maisonneuve, un prêtre en longue soutane saluait les cyclistes de sa main blanche, depuis le perron de son église. Dans la 55^e avenue, après avoir longé les précipices des vieilles carrières sur des routes de gravillons, on retrouvait la vie de quartier des dimanches d'été près du boulevard Duplessis. À l'eau de son tuyau d'arrosage, un homme nettoyait son entrée de cour sans se soucier des cyclistes tandis que son voisin faisait de même en tondant son gazon torse nu.

Mais à peu près partout, on trouvait surtout des curieux nombreux qui encourageaient les cyclistes en criant à s'arracher les poumons, comme si tous ces vélos se trouvaient au cœur d'une épreuve comme le Tour d'Italie dont le nouveau champion, couronné dimanche de l'autre côté de l'Atlantique, est pour la première fois un Sud-Américain, le Colombien Nairo Quintana. Le Tour de l'île, lui, n'a rien d'une compétition.

Boulevard Gouin, le long des anciennes maisons de ferme aux toitures à coyaux, Éloïse Telosse, 28 ans, m'explique en roulant ne pas rater ce rendez-vous depuis l'âge de 8 ans. «Je faisais les parcours pour enfants et ensuite le tour régulier.» Le vélo, ce dimanche, était dans les rues de Montréal l'affirmation d'une réalité sous forme de puissants rayons de soleil.

Le Devoir

Des écologistes déplorent la «grande messe» de la Formule 1

À l'occasion de son retour annuel à Montréal, en vue du Grand Prix du Canada, le week-end prochain, des organismes environnementaux estiment qu'il est temps d'arrêter de perpétuer cette «grande célébration de la voiture à essence».

Selon le directeur de Coalition Objectif 22, Jean-François Boisvert, qualifier le Grand Prix de «grande messe de l'automobile» envoie un très mauvais message dans la population.

M. Boisvert rappelle que l'automobile a un impact majeur sur l'environnement, et que le Grand Prix de Montréal en devient le triste symbole pendant une semaine. Il déplore que le Grand Prix soit vu comme «hautement désirable» parce qu'il attire le jet-set et qu'il met «supplément» Montréal «sur la carte».

Jean-François Boisvert admet que l'automobile à essence représente toujours un «mal nécessaire», mais il est grand temps, selon lui, que le Québec et le monde se tournent vers des moyens de transport alternatifs et collectifs.

Mardi, en marge du Grand Prix du Canada, la Maison du développement durable, Equiterre, Environnement JEUnesse et la Coalition Objectif 22 tiendront un grand panel, à Montréal, intitulé «Les jeunes et la voiture: le début de la fin d'une histoire d'amour?».

Noël en juin

Du côté des commerçants, le son de cloche est évidemment bien différent.

Même si la première séance d'essais libres du Grand Prix ne se déroulera que vendredi matin, bien des gens d'affaires de Montréal ont pris place depuis longtemps sur la grille de départ.

C'est le cas notamment du propriétaire du restaurant Chez Alexandre, Alain Creton, également président de l'Association des commerçants de la rue Peel.

Il soutient que ses préparatifs vont bon train depuis environ deux mois. M. Creton précise que, dans son établissement, «normalement, il y a douze personnes chargées du service, mais qu'on devra presque tripler [le nombre de travailleurs] et qu'à un moment donné, ils seront donc 35» à virevolter entre les tables.

Alain Creton ajoute «qu'on fait le double des recettes» habituelles pendant la grand-messe de la Formule 1. «Pour nous, c'est Noël au mois de juin», lance-t-il en s'esclaffant.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Une religieuse québécoise retrouve sa liberté au Cameroun

Rome — Une religieuse québécoise et deux prêtres italiens ont été libérés deux mois après avoir été enlevés dans le nord du Cameroun par des groupes armés, a annoncé le ministère des Affaires étrangères de l'Italie, dimanche. Gilberte Bussière, Giampaolo Marta et Gianantonio Allegri avaient été kidnappés le 5 avril.

Le ministère italien des Affaires étrangères a remercié les autorités canadiennes et camerounaises, mais n'a pas fourni de détails sur la libération.

Originaire d'Abestos, sœur Gilberte, qui est âgée de 74 ans, fait partie de la Congrégation de Notre-Dame depuis 1957. Après avoir enseigné au Québec pendant 20 ans, la religieuse s'est envolée pour le Cameroun en 1979, où elle enseignait toujours. Revenue au pays l'an dernier pour des raisons de santé, elle avait fait part de sa hâte de retourner auprès des gens qu'elle aimait dans ce pays africain.

Soulagés

«C'est avec une joie immense que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont appris tôt ce matin la nouvelle de la libération de sœur Gilberte Bussière et des pères Marta et Allegri, a annoncé la Congrégation dans un communiqué publié sur son site Web. Selon les informations dont nous disposons en ce moment, sœur Gilberte est en bonne santé. Elle a été emmenée à Yaoundé où elle sera accueillie par sœur Thelma Renaud, leader de la région Notre-Dame-des-Apôtres [Cameroun] de la Congrégation de Notre-Dame.»

Les proches de Gilberte Bussière ont également été très soulagés d'apprendre l'heureux dénouement.

«On étaitangoissés et on s'im-



CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME/PC
Gilberte Bussière avait été enlevée le 5 avril avec deux prêtres italiens.

ginaït toutes sortes de choses, a confié Michel Bélanger, un cousin de la religieuse, en entrevue téléphonique. On savait aussi qu'elle était malade et qu'elle devait prendre des médicaments, ce qui nous inquiétait encore plus. Mais là, tout va bien et on est très contents.»

Après avoir enseigné au Québec pendant 20 ans, la religieuse s'est envolée pour le Cameroun en 1979

Le ministère des Affaires étrangères du Canada s'est réjoui du dénouement de cette affaire d'enlèvement.

Par l'entremise de son compte Twitter, le ministre John Baird a dit être «heureux d'avoir la confirmation, de la part du gouvernement du Cameroun, qu'une citoyenne canadienne a été libérée par ses ravisseurs. J'espère qu'elle est saine et sauve.»

«Nous tenons à remercier les autorités camerounaises et ita-

liennes pour leur soutien. Les représentants canadiens demeurent en contact régulier avec sa famille pour offrir de l'aide et ils fournissent aussi des services consulaires à la citoyenne canadienne», a écrit un porte-parole du ministère, Jean-Bruno Villeneuve, dans un courriel.

Même son de cloche du côté de Québec. La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, s'est dite très heureuse de la remise en liberté de sœur Gilberte Bussière. «C'est avec une immense joie que j'ai appris ce matin la libération de sœur Gilberte Bussière, d'autant plus qu'elle est en bonne santé, me dit-on. Je m'entretiendrai avec elle dans les plus brefs délais, mais j'ai déjà eu un premier contact avec des responsables de la Congrégation qui m'ont confirmé l'état de santé de M^{me} Bussière. Mes pensées vont aussi à sa famille, à ses collègues et à ses proches qui, je l'espère de tout cœur, parviendront à surmonter cette douloureuse expérience», a souligné M^{me} St-Pierre, par communiqué.

Juste après les enlèvements, la radio du Vatican avait évoqué la possibilité que Boko Haram, un groupe islamiste, soit responsable de ces kidnappings.

Le porte-parole du Vatican, le père Federico Lombardi, a déclaré, dimanche, que le pape François avait suivi l'affaire depuis les débuts.

«Nous remercions Dieu que cette histoire se soit bien terminée», a affirmé le père Lombardi, avant d'avoir une pensée pour les autres personnes enlevées dans des zones de guerre.

Associated Press



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La «superpoutre» du pont Champlain enfin retirée

La «superpoutre» installée sur le côté ouest du pont Champlain en novembre dernier a été complètement retirée dimanche après-midi. La structure d'urgence a été remplacée par un treillis d'acier permanent. Ce nouveau support est censé être plus solide et plus durable. Le retrait de la «superpoutre» avait été retardé, il y a deux semaines, en raison des forts vents. Une seule voie était ouverte à la circulation en direction de la Rive-Sud au cours de la fin de semaine. La circulation devrait redevenir à la normale lundi matin vers 5 h, juste à temps pour l'heure de pointe.

Opération séduction pour Mélanie Joly

La chef du Vrai changement pour Montréal lance une campagne de recrutement

JEANNE CORRIVEAU

Mélanie Joly garde le cap sur 2017 et réitère son intention d'être candidate à la mairie de Montréal lors du prochain scrutin. En attendant, sa formation politique, le Vrai changement pour Montréal, a lancé dimanche une campagne d'adhésion. Au cours des prochains mois, le parti espère recruter 2000 membres et amasser 30000\$

Même si l'échéancier électoral est encore loin, Mélanie Joly prépare le terrain en vue du scrutin de 2017. Lors d'une journée de travail qui s'est déroulée au collège Maisonneuve dimanche, élus et militants ont fait le point sur les activités du parti et lancé une campagne pour accroître le nombre de membres.

Lors des élections de novembre 2013, Mélanie Joly était arrivée deuxième dans la course à la mairie de Montréal et avait fait élire huit candidats, dont quatre sièges au conseil municipal.

Le Vrai changement pour Montréal a terminé l'année 2013 avec un déficit de 106420\$, mais le remboursement public des dépenses électorales lui a permis de renflouer ses coffres. «On n'est pas riches, mais on n'est pas endettés», a assuré M^{me} Joly, qui se targue d'avoir mené campagne avec des moyens modestes. Rappelons que les dépenses électorales de la formation

de Denis Coderre s'étaient élevées à 1,168 million de dollars, contre 251938\$ pour le Vrai changement.

Consultante

Comme sa colistière n'a pas été élue en novembre dernier, M^{me} Joly n'a pu obtenir un siège à l'hôtel de ville. En marge de son rôle de chef de parti, elle est donc devenue consultante — à son compte — en management et en communication. «Je m'assure de respecter le code de déontologie des élus, même si je ne suis pas élue», a-t-elle dit.

Elle a par ailleurs entrepris la rédaction d'un livre sur sa «philosophie politique» qui paraîtra à l'automne, espère-t-elle. «L'État est un peu déconnecté des citoyens et mal adapté aux nouveaux enjeux qui sont les changements climatiques, la démocratisation de l'accès à l'information et la croissance des inégalités. Dans ce contexte-là, j'arrive à des pistes de solutions pour réformer le système», a-t-elle expliqué.

Tout en reconnaissant les efforts faits par l'administration Coderre pour améliorer les communications avec les citoyens, Mélanie Joly estime qu'une certaine opacité demeure et que des problèmes en matière de gestion des infrastructures persistent.

Le Devoir

Mélanie Joly était arrivée 2^e dans la course à la mairie de Montréal

Desjardins

présente

Les Défis de l'été 2014

en collaboration avec

Cascades

CONCOURS LE DEVOIR

GAGNEZ UN DES 25 LAISSEZ-PASSER POUR 2 PERSONNES ET ROULEZ AVEC LES JOURNALISTES DU DEVOIR

DÉPART DE VICTORIAVILLE LE 21 JUIN

Une activité de



RELEVEZ LE DÉFI AVEC LE DEVOIR



GUILLAUME BOURGAILLÉ

CAROLINE MONTPETIT

ISABELLE PARÉ

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

LISA-MARIE GERVAIS

MARCO FORTIER

KARL RETTINO-PARAZELLI

POUR PARTICIPER > LeDevoir.com/lesdefis

Date limite : le lundi 2 juin 2014

ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

Paul Martin dénonce la manière Harper

L'ancien premier ministre libéral Paul Martin critique le projet conservateur controversé de réforme du système d'éducation des Premières Nations. M. Martin a déclaré samedi à Vancouver que l'approche «ça passe ou ça casse» du gouvernement Harper envers l'éducation des Autochtones est une erreur.

Il a également accusé les conservateurs de négliger l'éducation des Premières Nations, ce qui, dit-il, est mauvais pour les affaires et moralement inacceptable. «Le gouvernement sous-finance leur éducation, ainsi que leurs soins de santé, et cela est moralement mauvais — et c'est aussi stupide sur le plan économique», a-t-il dit. Comment pouvez-vous sous-financer l'éducation du plus jeune segment de votre population, qui est également celui qui grandit le plus vite?»

Lorsque M. Martin dirigeait le gouvernement, il a joué un rôle-clé dans la conclusion de l'Accord de Kelowna, une entente de financement avec les Premières Nations évaluée à 5 milliards de dollars. Cette somme ne s'est cependant jamais matérialisée, son gouvernement ayant été battu par les conservateurs en 2006.

Division

Le projet de loi conservateur a divisé les chefs autochtones, plusieurs d'entre eux affirmant que cela donnait trop de

«Comment pouvez-vous sous-financer l'éducation du plus jeune segment de votre population?»

Paul Martin, ex-premier ministre du Canada

contrôle au gouvernement fédéral sur l'éducation de leurs enfants. Des chefs de bande d'un peu partout au pays ont d'ailleurs voté pour rejeter cette réforme, et réclament plutôt un nouvel accord.

Le ministre fédéral des Affaires autochtones, Bernard Valcourt, refuse toutefois de retourner à la planche à dessin dans ce dossier.

M. Martin se trouvait à Vancouver pour y recevoir un prix de la Fédération canadienne des contribuables, en reconnaissance de son travail pour redresser les finances nationales alors qu'il était ministre des Finances dans le gouvernement Chrétien.

La Presse canadienne

Joël Gauthier quitte Hexagone

Investissements Hexagone a annoncé dimanche soir, par voie de communiqué, que Joël Gauthier quittait l'entreprise de façon définitive. Visé par une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) pour ses activités à la tête de l'Agence métropolitaine de transport,

M. Gauthier s'était retiré temporairement de ses fonctions au sein d'Hexagone le 17 avril dernier.

M. Gauthier est notamment soupçonné par l'UPAC d'ingérence dans l'octroi de contrats. Le départ de M. Gauthier, qui était actionnaire et membre du conseil d'administration au sein d'Hexagone, aurait été convenu d'un commun accord, indique-t-on.

Le Devoir

Bernard Landry enseignera en Chine

L'ancien premier ministre Bernard Landry s'apprête à quitter le Québec pour aller enseigner à Shanghai, en Chine. M. Landry sera appelé à former des gestionnaires locaux, candidats au MBA pour cadres. Il s'agit d'une session intensive de dix jours, offerte en anglais et destinée à de jeunes Chinois qui travaillent déjà dans des entreprises. Bernard Landry est professeur à l'École de gestion de l'Université du Québec à Montréal.

La Presse canadienne

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

L'arche des mots



FABIEN
DEGLISE

L'inspiration s'est pointée au détour d'une lecture, celle d'un billet en ligne, attrapé dans une publication anglophone dont le nom s'est malheureusement perdu dans la masse d'informations qui rythme désormais nos quotidiens. Il y était question de mots, ceux du Moyen Âge, que, le journaliste-blogueur proposait de rescaper en les ramenant au bon souvenir du présent. Beaucoup étaient intraduisibles en français. Plusieurs nommaient des choses étranges, contrairement à l'idée de fond évoquée qui, elle, est loin de relever de la même d'étrangeté.

Sauver des mots du passé en les remettant en circulation aujourd'hui? Le projet est même plutôt fascinant. Et il fonctionne également en français, langue qui est loin de manquer d'éléments de langage en apparence surannés, mais qui mériteraient malgré tout de retrouver une place dans notre présent. Après tout, pris dans le culte très contemporain de la surcommunication, on a justement besoin d'une diversité de mots pour mieux appréhender la complexité de ce présent et pour le nommer avec une plus grande précision.

Et si, pour l'aider, l'on créait une arche pour sauver ces vieux mots? L'Arche des mots, quoi! Et que l'on commençait à faire monter quelques fragments linguistiques signifiants à l'intérieur, comme...

Chacunière. Le nom a été tellement délaissé que les dictionnaires l'ont rejeté cavalierement de leurs pages. Et pourtant, en qualifiant l'endroit où se trouve notre intimité, avouons qu'il pourrait facilement se remettre à respirer l'air du temps en nommant l'individualisme ambiant comme dans l'expression «chacun dans sa chacunière» ou encore en appelant au respect avec un très actuel «les yeux de la NSA n'ont rien à faire dans nos chacunières». Par exemple.

Malquéran. En gros, l'adjectif fait référence à la malveillance, à cette sornioiserie qui s'accompagne de mauvaises intentions. Application présente possible: Ce réseau social malquéran commence à nous demander beaucoup trop d'informations personnelles. Elle n'a pas réussi à dissimuler sa grosseur/sa maladie chronique/sa séparation/ses allégeances communales à des réseaux numériques malquéran. Des entrepreneurs et politiciens malquéran ont passablement ruiné la confiance du citoyen en les institutions démocratiques.

Gaminer. Mais pourquoi diable avoir évacué ce verbe des dictionnaires, lui, qui permet pourtant si bien de nommer bon nombre de nos nouveaux comportements dans les univers numériques, comme en d'autres lieux d'ailleurs. Retweeter la blague fienteuse d'un pamphlétaire à la mode, c'est gaminer, sombrer dans l'enfantillage, quoi. Arrête de gaminer sur ton iPhone et occupe-toi des devoirs des enfants! Ma tante gamine avec ses vidéos de chat en ligne. Les élus sont vraiment en train de gaminer autour de la construction d'un nouveau pont.

Amusoire. Dans le même genre, ce nom, féminin, a été supprimé par l'Académie française sans doute un peu vite puisqu'il peut facilement faire référence à bien des choses du présent. Une amusoire, c'est quelque chose de pas très sérieux, conçu pour amuser et distraire. On pourrait le retrouver dans des phrases comme: ce bulletin d'information est vraiment en train de se transformer en amusoire. Pour attirer les regards, les 2014, il faut souvent faire l'amusoire. Ce maire, quel amusoire!

Besaigre. Qui devient aigre, lorsqu'on parle du vin. L'adjectif a bien sûr moins de prise sur une industrie vinicole qui s'est bien améliorée depuis le Moyen Âge, ce qui explique sa disparition. Mais par extension, il pourrait sans doute trouver bien des marques ailleurs dans un présent où l'aigreux semble parfois se répandre avec la même facilité que le cynisme. Pistes d'utilisation: Fais jouer tes MP3, cette radio-poubelle est trop besaigre pour moi. Cette politique environnementale besaigre va finir par déplaire à tout le monde. Ses propos revanchards commencent à devenir besaigrés. En gros.

Nicodème. À l'origine, le nom identifie un homme simple doté d'un esprit obtus et forcément mal à l'aise en dehors de son intellectuel étrié. Un Nicodème est assez conservateur, pas très créatif et devient par le fait même un frein, une entrave à l'avancement, à l'innovation et aux mutations. On pourrait parler donc de ces nicodèmes qui nous gouvernent ou faire entrer le mot dans l'expression: elle va aller vendre son idée aux États-Unis, les nicodèmes d'ici n'en ont pas voulu.

Assoter. Autre bel exemple d'un verbe qui n'aurait pas dû partir. À moins que son éradication ait été finement calculée pour ne plus lui permettre de nommer une triste réalité, celle d'une chose qui rend stupide, qui rend sot. Assoter, comme dans: cet animateur de radio est en train d'assoter son auditoire. Il a passé sa journée sur Facebook, il en est tout assoté. Ou encore: le vendredi soir, la télévision assote.

Et vous, quel mot mettriez-vous dans une Arche des mots?

Sur Twitter: @FabienDeglise



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les supports à vélos sont en nombre insuffisant à Montréal, n'importe quel cycliste vous le dira.

CONSOMMATION

Quand le vélo est au repos

Quelques pistes pour trouver un support pour sa bicyclette

ÉMILIE FOLIE-BOIVIN

Le problème du stationnement n'est pas réservé aux automobilistes. Les cyclistes de la métropole le savent trop bien. Dans les quartiers résidentiels densément peuplés, les supports à vélos ne sont pas assez nombreux. D'où l'abondance de vélos cadenassés aux balcons, aux rampes d'escalier, aux arbres, aux clôtures des voisins, etc. Sachant qu'un espace de stationnement pour automobile permet de garer de huit à dix bicyclettes, les cyclistes réclament eux aussi leur bout de bitume.

En attendant que les arrondissements installent plus de supports sur la voie publique, ceux qui habitent des appartements trop exigus pour y ranger leur vélo peuvent toujours se procurer des modèles à installer sur leur terrain pour garder leur vélo à portée de main.

La Maison des cyclistes et Dumoulin Bicyclettes, à Montréal, proposent le fameux module râtelier bien connu des cyclistes. Le support de trois à sept places fait partie du mobilier urbain familial dans les rues commerciales et dans les parcs. «Son avantage, c'est que le vélo tient seul quand tu l'y installes», explique Marc Jolicœur, ingénieur et directeur de la recherche pour Vélo Québec. Le prix d'un support trois places en acier galvanisé démarre à 218\$ avant les taxes et sans les ancrages (coût variable selon le type).

Un bon support doit permettre de cadenasser la roue avant et le cadre, et de bien se fixer au sol. «Même ancré au gazon, le râtelier est intéressant», remarque M. Jolicœur.

La longue tige est complétée d'une vis papillon, qui permet de bien river le support au sol. Ce modèle a une durée de vie d'une dizaine d'années, après quoi il rouille. Le modèle BO, un poteau avec des oreilles à 320\$ avant taxes, permet quant à lui de garer deux vélos.

Bien que la Maison des cyclistes n'offre pas ce modèle, l'ingénieur suggère le Cyclofixe créé par l'agence Mouvement créatif pour l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Élégant six places, il possède des arches épaisses en acier inoxydable qui permettent d'accrocher son vélo en toute sécurité. Sa vente au détail est encore en expérimentation, mais l'agence offre le Cyclofixe aux gens intéressés.

L'exemple européen

L'offre de stationnement est bien mince au Québec comparativement à l'Europe, concède Marc Jolicœur. «Comme il n'y a pas vraiment de demande, l'offre n'est pas organisée. Il y a davantage de manufacturiers aux États-Unis. Pour les particuliers, les supports sont relativement chers, mais ils ne sont pas très dispendieux pour les municipalités.»

Les arrondissements accordent de plus en plus d'importance aux supports à vélos dans le mobilier urbain. Le Plateau-Mont-Royal, qui présentait en mai dernier de nouvelles mesures pour faciliter la pratique du vélo dans ses rues, a fait passer le nombre de places de stationnement de 1608 en 2007 à près de 5000 pour 2014.

«On est tout à fait conscients que la demande augmente et qu'elle ne sera que de plus en plus forte», dit Michel Tanguay, chargé de communication pour l'arrondissement. L'espace public est en voie d'être repensé et adapté. On tente de ramener ça à une échelle plus humaine, en élargissant les trottoirs par exemple et en aménageant l'espace pour que les gens marchent et fassent plus de vélo désormais.»

«Encore faut-il convaincre les gens que les espaces de stationnement sont utiles et nécessaires», indique Marc Jolicœur, de Vélo Québec.

Les arrondissements suggèrent aux citoyens qui souhaitent plus de supports à vélos de formuler une demande en composant le 311, ou encore de faire la demande en personne lors des conseils d'arrondissement. Vélo Québec offre également un service d'aide aux gestionnaires d'édifices et aux compagnies qui souhaitent offrir des espaces de stationnement à leurs résidents ou à leurs employés.

Le Devoir

La paix est en vous !

Entrevue avec Chade-Meng Tan, le chantre de la pleine conscience

MÉLANIE LOISEL
à Paris

Il est connu comme étant le joyeux luron, le bon camarade ou encore le chic type de Google. De Barack Obama à Lady Gaga en passant par le dalaï-lama, tout le monde cherche à rencontrer Chade-Meng Tan, et même à se faire photographier à ses côtés. Cet ingénieur de 43 ans, originaire de Singapour, est en train de devenir l'une des plus grandes célébrités de la planète pour son idée à la fois simple et compliquée: aspirer à rien de moins que les conditions de paix dans le monde, et ce, grâce à la... méditation.

Lorsque Chade-Meng Tan en a parlé pour la première fois à ses patrons au tournant des années 2000, les deux fondateurs de Google, Larry Page et Sergueï Brin, ne l'ont pas pris du tout pour un illuminé. À voir son air de génie, ils n'ont pas douté un instant de sa volonté ni de sa capacité à y arriver. Au contraire, ils l'ont même encouragé et lui ont permis de prendre 20% de son temps de travail, comme c'est la coutume chez Google, pour développer son idée.

Le jeune Tan s'est alors plongé dans l'étude de la neuroplasticité du cerveau et de ses capacités d'assimiler de nouvelles choses. Par le fait même, il s'est mis à lire toutes sortes de recherches scientifiques sur les bienfaits de la méditation, étant lui-même déjà un adepte du bouddhisme.

Un monde sans guerre

Une décennie plus tard, l'ingénieur de Google fait maintenant le tour du monde pour présenter son programme, intitulé *Search Inside Yourself*, qui se veut un programme «d'intelligence émotionnelle fondée sur la pleine conscience». En fait, il s'agit d'un programme de méditation qui vise à mieux prendre conscience du moment présent pour permettre aux gens d'être plus heureux dans leur vie, leur travail et, à terme, dans un monde sans guerre.

«Je crois que la paix dans le monde peut et doit commencer par soi», lance Chade-Meng Tan lors d'une entrevue accordée au *Devoir* pour souligner le lancement de son programme qui vient d'être traduit en français sous le nom de *Connectez-vous à vous-même*. Dans un petit hôtel cosu de Paris, l'ingénieur explique que



MÉLANIE LOISEL LE DEVOIR

Chade-Meng Tan

chaque être humain est en mesure de développer un esprit plus paisible, heureux et compatissant. Comment? Par ces trois étapes essentielles: s'entraîner à avoir plus d'attention, une meilleure connaissance et une maîtrise de soi grâce à de meilleures habitudes mentales.

Dans son livre de 300 pages, arrivé au Québec cette semaine, une série d'exercices mentaux sont proposés pour calmer carrément l'esprit et l'entraîner à être plus efficace. Facile à pratiquer seul dans son salon, le programme est beaucoup plus difficile à appliquer dans le tourbillon du quotidien.

Pourtant, depuis 2007, plus de 2000 employés de Google ont pu l'expérimenter en suivant les cours de Tan. Et selon ses dires, «leur existence a changé en seulement 24 heures de cours réparties sur sept semaines». «Si j'ai pu réussir à cal-

mer mon esprit, tout le monde peut le faire», confie l'ingénieur surdoué, qui dit avoir appris à lire à... 18 mois, qui programmait à 12 ans et gagnait tous les concours de programmation à 17 ans. Habitué aux réparties des sceptiques, Chade-Meng Tan soutient que tous peuvent commencer à faire deux choses dès maintenant pour mieux se connecter à eux-mêmes.

«Une fois par jour, soir ou matin, prenez la position de méditation et prenez seulement une respiration. Vous pouvez en prendre plus, mais prenez conscience d'au moins une respiration. Puis, chaque fois que vous vous levez pour aller quelque part, aux toilettes, pour mettre votre manteau, essayez de penser à votre premier pas. Avec le temps, vous allez prendre de plus en plus conscience du moment présent et ça va devenir une habitude», explique-t-il. À la longue, l'esprit devient plus calme et cette prise de conscience du moment engendrerait une plus grande source de paix, de bonheur et de compassion.

État de grâce

L'état de grâce personnel devrait par la suite s'étendre autour des gens qui le possèdent. Si tout le monde appliquait cet entraînement mental, Chade-Meng Tan croit que la planète s'en porterait mieux.

Et pour y arriver, la coqueluche de Google a réfléchi à tout. «Je veux former un million d'entraîneurs pour enseigner mon programme d'ici 20 ans, confie M. Tan. C'est le plus gros défi parce que j'estime qu'il faut 2000 heures pour former un entraîneur, qui doit non seulement maîtriser les connaissances de l'intelligence émotionnelle, mais aussi être en mesure de l'appliquer, de l'expliquer et de convaincre les gens d'y adhérer.»

L'ingénieur s'emballe déjà à l'idée que son programme soit enseigné dans les entreprises et même à Wall Street. «Je suis convaincu que les exercices de méditation de pleine conscience vont être valorisés dans les milieux de travail à l'avenir et qu'ils deviendront aussi importants que faire du sport», dit M. Tan. Il y voit une façon plus rapide de convertir le monde à la méditation, qui est, pour lui, la clé de la paix dans le monde.

Le Devoir

ÉDITORIAL

LENDEMAINS D'ÉLECTIONS EN EUROPE

Combat des chefs

Au terme du sommet des chefs d'État européens consacré à l'analyse du fouillis politique conséquent aux élections, un constat s'impose : un examen critique de la construction de l'Union européenne (UE) est inévitable. Celle-ci est en effet au milieu du gué.

Les partis de droite et de centre droit des 28 nations qui composent l'UE ayant envoyé plus d'élus que les autres familles politiques au Parlement européen, leur chef de file, Jean-Claude Juncker, ex-premier ministre du Luxembourg et ex-président de l'Eurogroupe, s'attendait à ce qu'on lui signifie qu'il avait bien des chances de succéder à José Manuel Barroso au poste de président de la Commission européenne (CE). Ce ne fut pas le cas et ce n'est toujours pas le cas. Il est même plausible que le mécanisme inhérent au remplacement de Barroso s'enraye dans les dédales du temps, ce sujet résumant les égarements complexes qui agitent depuis quelques années le Vieux Continent. Décryptons.

C'est tout simple, le premier ministre britannique, David Cameron, un adhérent à la même idéologie politique que Juncker, ne veut pas, absolument pas, que ce dernier soit sacré grand mandarin de la CE. Son argumentation tient en peu de mots, l'Europe étant condamnée à l'accomplissement d'une révolution copernicienne à la suite du scrutin de la semaine dernière, « nous n'avons pas besoin d'un homme du passé ». Dans son opposition à Juncker, mais aussi à Angela Merkel, favorable à ce dernier, Cameron peut compter sur les soutiens des chefs d'État du Danemark, de Hongrie, de Suède, des Pays-Bas et des républiques baltes.



SERGE TRUFFAUT

Bref, il a suffisamment d'appuis pour bloquer Juncker et promouvoir sa propre vision de l'avenir européen. Soit rapatrier des pouvoirs alloués au fil du temps à Bruxelles et réduire l'espace européen à ce que la majorité des premiers ministres voulaient qu'il soit : une zone de libre-échange. Autrement dit, Cameron vient de se poser en chef de file du non au saut fédéraliste qu'appelle de ses vœux Merkel, et Hollande, mais dans une moindre mesure.

Dans cette histoire, la chancelière allemande souhaite que Juncker s'installe à Bruxelles parce qu'il est justement un homme du passé. Plus exactement, pour Merkel, Juncker a ceci de très rassurant qu'il fut le président de l'Eurogroupe obéissant lorsqu'il fallait imposer des plans d'austérité aux Grecs, aux Irlandais et compagnie. Juncker fut en effet le commis voyageur de la volonté de punir ces « maudits sudistes » habités par l'inclination pour la magouille évidemment si étrangère aux nordistes qui se tiennent si loin des paradis fiscaux, dont...

C'est justement pour cette réalité, les paradis fiscaux, qu'un contingent de plus en plus nombreux de personnalités influentes ne veut rien savoir de Juncker à la tête de la CE. Leur raisonnement est aussi logique que fondé. Il mérite en tout cas une réflexion approfondie, car il se décline ainsi : comment peut-on accepter que celui qui fut le premier ministre du seul paradis fiscal membre de l'UE, le premier ministre d'un pays qui a fait du dumping fiscal sa vache à lait, le premier ministre qui s'est opposé fanatiquement à toute critique de la monnaie unique, comment donc peut-on accepter jusqu'à sa candidature ? À méditer. D'autant...

D'autant qu'il n'est pas nécessaire d'être un adversaire farouche de la monnaie unique pour reconnaître que sa création a été très mal menée. Le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'Italie présentent des profils économiques qui ne sont pas du tout au diapason de celui de l'Allemagne et des Pays-Bas. Là où les premiers apprécieraient un euro plus faible, en raison notamment du tourisme, les seconds préférèrent un euro fort. En envoyant un lot d'euroseptiques à Bruxelles, les citoyens ont exigé un débat de fond sur ce sujet et bien d'autres.

PORTRAIT OBJECTIF DES FINANCES DE L'ÉTAT

À formaliser

Aujourd'hui, pour la première fois avant le discours sur le budget, le Vérificateur général (VG) du Québec déposera un rapport sur l'état des finances publiques. Le 24 avril, dans un de ses premiers décrets, le gouvernement Couillard lui enjoignait de procéder à une vérification particulière visant « l'évolution des composantes du solde budgétaire pour l'année financière 2013-2014 en date du 7 avril 2014 ».

Depuis trois ans, l'idée que l'on obtienne un portrait objectif des finances publiques de manière périodique, notamment avant une élection générale, fait consensus. Trop souvent, la partisanerie tend à embellir ou à noircir excessivement l'état de nos finances. Un parti arrive au pouvoir, dit constater que les finances publiques sont dans un état pire-que-ce-à-quoi-il-s'attendait ; il justifie ainsi le fait d'abandonner ses promesses électorales. Philippe Couillard dit avoir voulu rompre avec cette triste ruse. Son mandat donné à la vaité au fiscaliste Luc Godbout et à l'économiste Claude Montmarquette s'y apparentait cependant.

Certes, un portrait totalement « objectif » constitue une utopie, puisque le choix de ce qu'on mesure est infini ; et les chiffres peuvent être interprétés de différentes manières. Au moins, l'avis officiel du VG tendra vers l'objectivité, une référence commune exempte de partisanerie. C'est là la vertu des « personnes désignées » par l'Assemblée nationale, par le législatif. (Au fait, pourquoi le VG Michel Samson est-il encore « par intérim » ? Renaud Lachance a quitté son poste en 2011.)

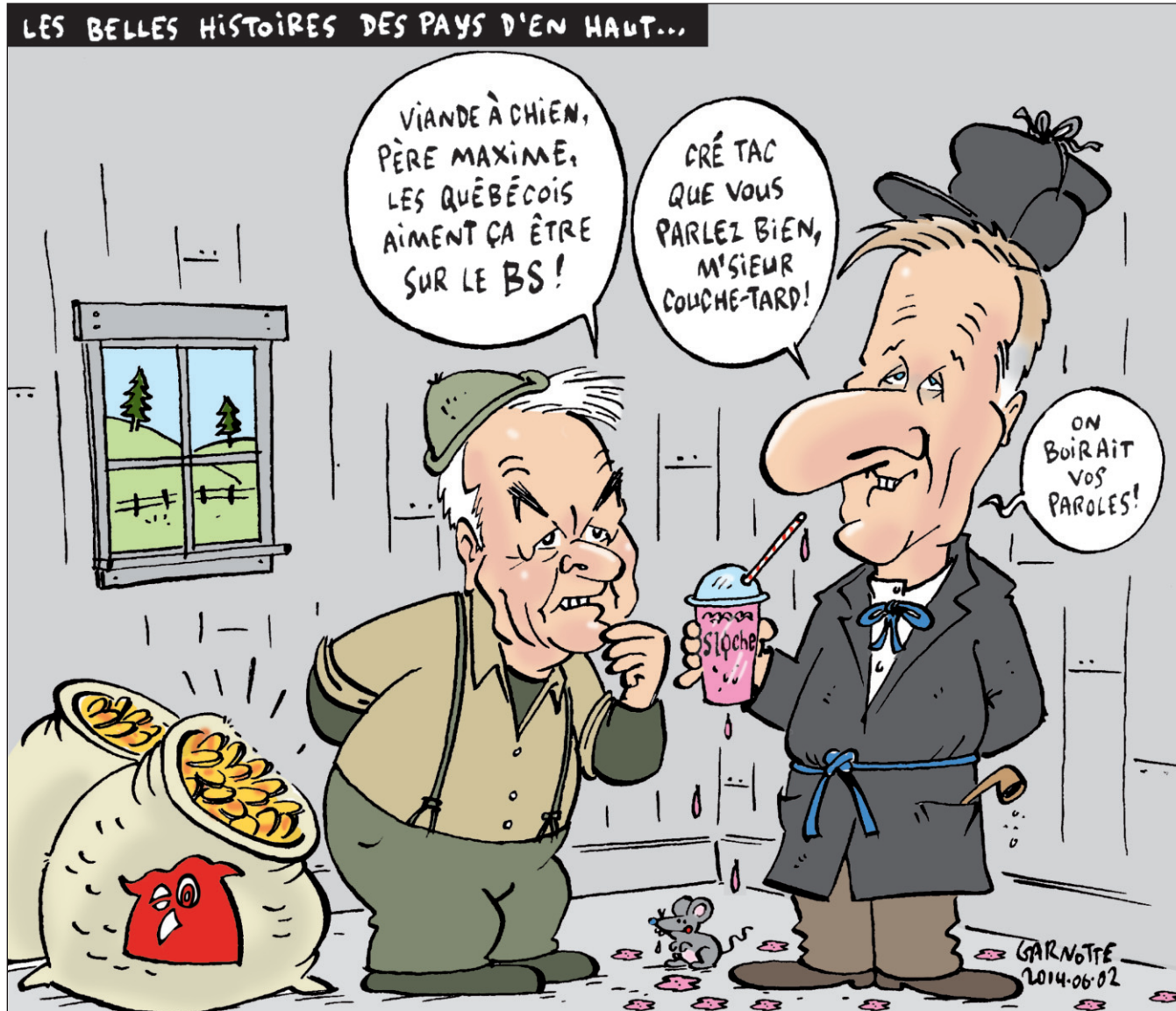
En somme, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour faire ce type d'exercice. En février dernier, après que les partis d'opposition eurent forcé le jeu, le VG avait pu évaluer la mise à jour économique de novembre de l'ancien ministre des Finances Marceau. Or, le VG s'est plaint de ne pas avoir obtenu d'information sur les dépenses et d'avoir obtenu une collaboration insuffisante du ministère des Finances. Quant au rapport qu'il dévoilera aujourd'hui, il ne changera rien au budget Leitao, qui viendra mercredi, si ce n'est le « ton » de celui-ci, à déjà averti le ministre. On a envie de dire : à quoi bon ? N'aurait-il pas fallu attendre l'avis du VG avant de faire le budget ?

Ce processus doit être formalisé de toute urgence. Le VG est-il la bonne personne pour le faire ? Doit-on accroître ses pouvoirs pour en faire un « VG national », comme l'a proposé Bernard Drainville ? Ne devrait-on pas carrément créer un poste de Directeur parlementaire du budget, comme la CAQ le demande ? Avant le prochain budget, nos élus doivent avoir tranché.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Régis Labeaume dénonce un acharnement

Je sais que, depuis un certain épisode, *Le Devoir* cherche régulièrement à m'étriller et espère pouvoir s'offrir ma tête en trophée. Cela a commencé par le « délit par association » de M^{me} Porter qui essayait d'associer le nom de donateurs à mon parti politique à des entreprises ayant reçu des contrats dans la grande région de Québec. Cependant, aucun des contrats cités par M^{me} Porter n'avait été accordé par la Ville de Québec...

La semaine dernière, à la suite du témoignage contesté de M. André Côté, vice-président de la firme Roche, on a cherché à laisser entendre que mon administration était « éclaboussée ». Si l'article est assez moyen, le titre lui est assasin. Je regrette que, dans son empressement à m'épingler, *Le Devoir* n'ait pas attendu les explications des administrateurs d'Équipe Labeaume avant de publier ces propos tendancieux.

D'abord, Équipe Labeaume n'a jamais tenu aucune activité de financement à plus de 100\$. De plus, vérification faite et refaite, jamais depuis 2008 ne figure le nom d'André Côté sur la liste des donateurs d'Équipe Labeaume. M. Côté se serait-il trompé ? Quant à la sollicitation dont l'ex-vice-président de Roche dit avoir été l'objet, elle est tout à fait légale et a été réalisée dans les règles de l'art par une personne accréditée par le Directeur général des élections du Québec. Cette personne est d'ailleurs d'une telle probité qu'elle vient d'être nommée juge.

Je ne peux ni ne souhaite empêcher *Le Devoir* de poursuivre sa croisade contre moi. Il est « libre de penser », mais je peux cependant lui demander de « faire ce que doit » avec plus de rigueur. Cela me semble un minimum de la part d'un quotidien qui se targue d'avoir le pas.

Régis Labeaume
 Président d'Équipe Labeaume

Réplique des journalistes

Au risque de souligner une évidence, M. Labeaume n'a pas droit à un traitement particulier de la part de *Devoir*. Ce ne serait ni dans notre intérêt ni dans celui de nos lecteurs d'ailleurs de nous acharner contre qui que ce soit. Notre travail n'est pas de le convaincre, mais d'informer les gens.

Quoi qu'il en pense, nous avons fait preuve de la même rigueur et du même souci d'équilibre dans la rédaction de l'article « Équipe Labeaume éclaboussée à son tour » que dans tous les autres.

Cet article contenait d'ailleurs bel et bien la réaction du porte-parole d'Équipe Labeaume, Ronald Gagnon, qui a eu l'occasion de mettre en doute, dans nos pages, l'existence d'un don de 500\$.

Quant aux éclaboussures, rappelons qu'elles ne proviennent pas du *Devoir*, mais bien de la commission Charbonneau elle-même.

Isabelle Porter
 Brian Myles

Québec, province pauvre

Il y a environ dix ans, la province de Terre-Neuve signait une entente avec sa fonction publique, mais, devant la détérioration de son économie, ne put concrétiser l'entente.

Les syndicats ne l'entendirent pas ainsi et intentèrent une action en justice rejetée à son plus haut niveau par la Cour suprême du Canada établissant ainsi une jurisprudence consacrant la précarité financière d'un État comme motif ultime de définir la capacité de payer. Pour les syndicats, ce qui était signé était signé et se devait d'être respecté.

Quelques années plus tard vers 2009-2010, Terre-Neuve, avec le projet pétrolier Hibernia, renfloua sa Caisse amenant des surplus tels, que depuis, cette province est l'une des quatre dites riches avec la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ne bénéficiant plus

du système de péréquation canadien, bien au contraire, nous en faisant bénéficiaire.

Qu'attendent les dirigeants politiques québécois pour imposer cette jurisprudence établie par Terre-Neuve, dont les dirigeants ont su faire preuve d'un grand courage au lieu de tergiverser avec des propositions absurdes d'étalement sur 15 ans de la hausse de la rémunération des médecins ? Ou on a la capacité de payer, ou on ne l'a pas, Terre-Neuve a donné le pas et le chemin.

Carol Villeneuve, M. D.
 Québec, le 29 mai 2014

Agrile du frêne : laxisme en Montérégie

Alors que la Ville de Montréal a réalisé des efforts importants de dépistage précoce de l'agrile du frêne, la situation en Montérégie est plutôt marquée par un certain laxisme. En effet, à Longueuil, c'est un citoyen qui a découvert la présence de l'agrile du frêne. Selon les données que nous avons pu recueillir directement sur le terrain, la mortalité de frênes a été constatée à Chambly, à Mont-Saint-Hilaire et à Saint-Jean-sur-Richelieu. À Saint-Lambert, j'ai moi-même avisé les autorités municipales en juin 2013 à la suite de l'appel d'une citoyenne. Or, un réel programme de dépistage aurait permis de détecter la présence de l'insecte beaucoup plus tôt, permettant ainsi à plus de résidents de conserver leurs frênes s'ils le désirent.

Enfin, même lorsqu'elles entreprennent des efforts de dépistage, les municipalités de la Montérégie utilisent le plus souvent la technique inefficace de pose de pièges alors que l'échantillonnage de branches est beaucoup plus efficace.

Bruno Chicoine
 Ingénieur forestier et président d'Antidote Arboriculture inc.
 Saint-Bruno-de-Montarville,
 le 27 mai 2014

LIBRE OPINION

Séraphin et Boucar

ANDRÉE FERRETTI
 Montréal

Comme on dit Séraphin pour nommer l'avarice, on dira bientôt Boucar pour personnifier l'intelligence. Séraphin Poudrier est un personnage littéraire ; Boucar Diouf est un être réel. Qu'est-ce à dire ? Si ce n'est que la culture québécoise est vivante, enrichie dans ses œuvres, débordante dans ses manifestations actuelles. Indubitablement créatrice. Source passée et présente de la vitalité inextinguible du peuple québécois, à travers ses diverses appellations, commandées par l'histoire de ses tribulations.

Séraphin est canadien-français. Boucar est québécois. Séraphin s'emmure avec son or, trésor stérile à force d'inutilisation. Boucar se répand avec le sien, qu'il diffuse en

même temps qu'il l'acquiert. Pourtant, Boucar aime Séraphin, sait ce qu'il lui doit. Ancre et rupture à la jonction de tout ce qui se perpétue.

Séraphin, un homme riche parmi les pauvres, cache son or, tout en ne dissimulant pas son existence. Il vit plus chichement que ses concitoyens, par avarice, bien sûr, mais davantage encore parce qu'il comprend que cette ruse est l'assise de son pouvoir. Ne pas trop se distinguer de ses compatriotes a également été la stratégie de René Lévesque, avec sa proposition réductrice de souveraineté-association par rapport à celle de l'indépendance.

Homme libre

Boucar, lui, homme libre au milieu d'une nation aliénée qu'il affectionne, parce qu'il la

connait, qu'il comprend la source de ses contradictions et de ses peurs au point de s'en moquer avec une bienveillante justesse, expose et partage avec largesse et humour ses connaissances qui débouchent toutes sur la nécessaire liaison entre savoir, vérité et liberté. Séraphin est parcimonieux, grincheux, conservateur. Boucar est généreux, drôle, subversif.

Qui des deux représente réellement le Québécois contemporain ? Séraphin le provincial ou l'expansif Boucar ? Séraphin, peut-on croire, à la suite des résultats de l'élection du 7 avril. Boucar, peut-on espérer, devant la popularité sans cesse grandissante du joyeux savant qui rayonne d'intelligence.

Ce texte fut inspiré par l'écoute de *La nature selon Boucar*, diffusée le samedi matin, à 11 heures à « Ici Radio-Canada première ».

IDÉES

CHASSE AUX PHOQUES ET OMC

Quand les « préoccupations morales » l'emportent sur les considérations économiques

ALEXANDRE MALTAIS

Chargé de projet à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) et consultant en commerce et affaires internationales

Le texte qui suit est un extrait d'une Lettre sur le commerce international publiée aujourd'hui dans irec.net

Motivée par des raisons économiques et culturelles, la chasse aux phoques est pratiquée depuis plus de 300 ans au Labrador, à Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la population de phoques du Groenland estimée à 5,5 millions au Canada est en augmentation.

L'histoire de la chasse aux phoques est marquée par la controverse. L'industrie a d'abord été gravement affectée quand la Communauté économique européenne a interdit en 1983 l'importation de peaux de blanchons — ces très jeunes phoques âgés de quelques jours. Puis, une campagne d'envergure mondiale contre la chasse aux blanchons, de la part d'ONG et de personnalités publiques, en a forcé l'interdiction au Canada.

Les techniques de chasse, jugées cruelles par les opposants, varient en fonction des conditions et des zones de chasse, mais comprennent généralement l'utilisation de fusils et de hakapiks — instruments en forme de marteau à pointe — pour achever les phoques au besoin.

Le Canada se plaint à l'OMC

En 2009, le Canada dépose une plainte à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre l'Union européenne (UE) concernant un nouveau régime prohibant l'importation et la mise sur le marché de produits dérivés du phoque. L'Europe est suspectée de favoriser l'industrie danoise au Groenland, au détriment des chasseurs canadiens. Pour leur défense, les Européens prétendent que cette politique répond aux préoccupations morales de la population quant au bien-être des phoques, notamment en raison des méthodes de chasse induisant des souffrances et une détresse aux animaux.

Le 22 mai dernier, en réponse à la demande d'appel du Canada, l'OMC rend sa décision définitive. Celle-ci statue sur deux principaux éléments: d'une part, l'interdiction d'importation et de mise en marché des produits issus de la chasse aux phoques et, d'autre part, certaines exceptions, dont les chasses pratiquées par les communautés inuites (exception CI) et à des fins de gestion des ressources marines (exception GRM).

L'OMC conclut que les exceptions du régime européen discriminent les produits canadiens et sont contraires aux principes libre-



La chasse aux phoques se concentre dans certaines régions économiquement plus vulnérables du Québec, notamment aux îles de la Madeleine, où le chômage est particulièrement élevé.

ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

échangistes. En effet, la plupart des chasses au Canada sont considérées comme commerciales, donc touchées par l'interdiction de leur production, tandis que les chasses au Groenland sont, elles, associées à l'exception CI et donc leur production est commercialisable.

Toutefois, l'OMC prend une position étonnante en reconnaissant que le régime répond à des « préoccupations morales » sur le bien-être des phoques et en confirme la légitimité. Cependant, l'UE sera appelée à modifier son régime pour se conformer à ses obligations, probablement en supprimant ses exceptions. L'interdiction générale pourra être maintenue.

Coup dur pour l'industrie

Le Canada est le premier exportateur mondial de produits du phoque, plus de 70 millions USD ont été générés de 2006 à 2011. Les marchés européens représentaient la principale destination pour les peaux de phoques brutes, les graisses et les huiles. Avant l'interdiction, l'UE recevait 50% des exportations.

La chasse se concentre dans certaines régions économiquement plus vulnérables du Québec, notamment aux îles de la Madeleine,

où le chômage est particulièrement élevé. L'activité étant de nature saisonnière, les chasseurs ne peuvent complètement en vivre, mais elle constitue un revenu d'appoint non négligeable, en moyenne 25% à 35% de leurs revenus annuels.

Dans ce contexte, la fermeture définitive du marché de l'UE aura des conséquences néfastes pour l'industrie de la chasse au Québec. D'abord, en fermant ses frontières, l'UE maintiendra la pression à la baisse sur la demande et conséquemment sur les prix des produits du phoque.

Ensuite, il existe un risque d'entraînement lié à la fermeture d'autres marchés si les gouvernements plient face aux nouveaux arguments juridiques des militants anti-chasse. L'incertitude grandissante concernant les marchés d'exportation favorise également le découragement et le retrait d'acteurs de l'industrie, déstabilisant davantage la filière des produits du phoque.

Enfin, l'augmentation de la population de phoques dans les eaux canadiennes pourrait avoir une incidence sur les stocks de poissons. Avec la surpêche et les changements climatiques, la population croissante de phoques constitue un facteur négatif sur la conservation de la morue.

La voix anti-Europe



JOHN R. MACARTHUR

Tiens. Un grand nombre d'électeurs européens, dépourvus de leur souveraineté et de leur emploi, sont mécontents. Soit en France, où le Front national a reçu 25% des suffrages, soit en Grèce, où Syriza a marqué un score de 26,6%, soit en Espagne, où 18% ont voté pour les deux formations de gauche les plus radicales et anti-libérales, les élections européennes signifient une révolte importante contre une bureaucratie à Bruxelles perçue comme arrogante et éloignée de la crise quotidienne.

Mais à quoi bon voter contre qui ou quoi que ce soit? Malgré le brusque rejet de son « projet européen », l'oligarchie politique française et allemande tient tête. La réponse de François Hollande à la défaite écrasante du Parti socialiste (14%) dit tout: « L'avenir de la France, il est en Europe. Je suis européen, mon devoir, c'est de réformer la France et de réorienter l'Europe. » Bravo! Or, en attendant la « réforme », on peut s'interroger sur l'avenir de la démocratie en France. Pas très brillant si un président censé être de gauche n'écoute pas la voix furieuse, anti-Europe et, à mon avis, anti-allemande, d'une classe ouvrière ignorée à tel point par les élites qu'elle ne trouve pas de solutions de rechange au populisme d'un parti quasiment fasciste.

De la droite, qui est la première opposition, la réponse est encore plus honteuse. En effet, François Fillon parle de « l'honneur perdu de l'UMP » (20,8%), mais l'ancien premier ministre ne renonce pas à son propre projet européen. Préférant blâmer Hollande et les socialistes comme « premiers responsables de la colère qui monte dans notre pays », Fillon évite de noter la colère suscitée par le traité de Lisbonne, signé en 2007 par Nicolas Sarkozy seulement deux ans après qu'une nette majorité des Français, de gauche comme de droite, eurent rejeté la Constitution européenne. Cette Constitution était soupçonnée, avec justice, d'être antidémocratique, libérale, et pro-banque. Le traité de Lisbonne a été créé justement pour contourner ce refus. À l'époque, Serge Halimi avait bien décrit l'équilibre entre oligarchie et démocratie en France: « L'élection [de Sarkozy] à la présidence lui ayant apparemment tenu lieu de blanc-seing pour annuler l'expression de la volonté populaire en matière européenne, il vient d'obtenir que plus des trois quarts des parlementaires français adoptent un texte quasiment identique à celui que 54,68% des électeurs avaient repoussé le 29 mai 2005. Le Parti socialiste aurait pu imposer un autre référendum. Il s'y était engagé; il y a renoncé. »

Et voilà que les politiciens et éditorialistes bien-pensants s'affolent devant l'ascension de Marine Le Pen. À quoi s'attendaient-ils? Une gentille dame élégante qui avancerait à pas feutrés? Si vous appuyez trop fort sur des gens qui se sentent mis au pied du mur, ils ont tendance à riposter avec des paroles, des gestes et des candidatures parfois vulgaires. Si j'étais Hollande, je blâmerais Sarkozy, mais Hollande est un partisan convaincu du traité de Lisbonne.

Quant à moi, je n'ai pas trouvé de logique pour justifier ma participation dans un scrutin qui approuve la légitimité d'institutions que je juge illégitimes. Je suis donc parmi les 57,57% des citoyens français qui ne semblent plus croire à la démocratie européenne telle qu'elle est conçue. Pourtant, j'étais tenté de me rendre aux urnes. En tant qu'anti-libre échange et étant influencé par les idées d'Emmanuel Todd, je souhaite la sortie de la France de l'euro (pas forcément de l'Union européenne) pour qu'elle échappe à la domination économique de l'Allemagne, seule vraie bénéficiaire de la monnaie unique. Comment protester sans voter FN?

L'enveloppe envoyée du Consulat général de France à New York annonçant le scrutin européen débordait de propagande politique — au total quatorze listes de candidats à première vue très différentes. Mais nulle part dans ce tas de publicités n'ai-je trouvé une voix claire contre la tyrannie de la devise européenne et de sa banque centrale. Même Marine Le Pen n'a pas évoqué un retour au franc français, bien qu'elle ait claironné que « s'abstenir, c'est justement renforcer la classe politique UMPS [UMP et PS] et l'Union européenne ». Cependant, alors que je rédigeais cette chronique, j'ai remarqué une brochure que j'avais négligée. La liste de l'Union populaire républicaine affichait franchement sa plateforme, plus proche de la mienne, bien que je n'y adhère pas, que les autres: « Sortons de l'UE! » Au dos de la page, j'apprends que les adhérents à l'UPR sont en forte hausse, de 47 en 2007 à... 4800 en la fin d'avril. Je reste un sans-abri politique.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

NOUVEAU PONT CHAMPLAIN

Une taxe kilométrique au lieu d'un péage

PIERRE-PAUL PROULX

Professeur honoraire, Université de Montréal et membre du Comité des politiques de l'Association des économistes du Québec

Le gouvernement fédéral a des responsabilités de développement régional qui se reflètent dans nombre de ses interventions dans de nombreuses régions du Canada, et ce, bien que, ce faisant, il fasse des accros à sa stratégie principale, qui est de favoriser l'efficacité et le développement économique national maximal. Il s'agit d'un vieux débat que nous avons eu à vivre comme sous-ministre adjoint au MEIR.

Cette responsabilité indique que son soutien pour le nouveau pont Champlain et le mode choisi pour son financement peuvent, entre autres motifs, reposer sur cette responsabilité de développement régional, source de développement économique national reconnue de plus en plus.

Pas besoin d'être formé en économie pour comprendre que l'instauration d'un péage sur le pont Champlain sera négative pour le développement de la région métropolitaine, du Québec et du Canada.

Évoquer le fait que le pont n'est pas interprovincial ou international est couper court au débat et ne pas prendre en considération la responsabilité de développement régional des gouvernements fédéral et provincial.

Il est indiqué de prendre en considération les débats sur les aspects techniques de la construction du pont Champlain, le choix entre SLR et autobus... mais il est aussi indiqué d'élargir l'analyse pour aborder les méthodes de financement des ces infrastructures.

Dans un blogue de l'ASDEQ, le 8 septembre 2013, je proposais l'instauration progressive d'une taxe kilométrique provinciale pour traiter du déficit de financement de 800 millions par année dans le transport en commun de la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Si un péage est instauré au nouveau pont qui remplacera le pont Champlain, une telle mesure risque d'avoir des conséquences négatives sur le développement de la région métropolitaine.

RMM estimé par mes collègues du CIRANO, et ce, à la lumière des limites grandissantes de la taxe sur l'essence étant donné l'apparition de voitures électriques et hybrides, de véhicules au gaz naturel et à l'hydrogène, le changement technologique qui réduit la consommation d'essence des véhicules, etc...

La construction du pont Champlain et son bon fonctionnement sans péage explicite généreront des effets directs, indirects et induits pour l'ensemble de la région de Montréal d'où, inévitablement, des sources de financement variées pour son financement.

Il n'est donc pas indiqué d'appliquer le principe d'utilisateur-payeur exclusivement pour financer le nouveau pont et le transport en commun de la région.

Une taxe kilométrique, préférablement au

niveau provincial, quoique possible à appliquer au niveau régional — option que nous ne privilégions pas dans notre blogue de septembre 2013 —, devrait être examinée parmi d'autres sources, d'autant plus qu'elle est modulable selon le pont utilisé, l'heure du transport, l'endroit du transport c'est-à-dire le centre-ville, le genre de véhicule...

Accompagnons donc nos discussions sur les coûts de construction et le genre de transport en commun sur le pont Champlain par des analyses sur les modes de financement de ces infrastructures et du transport en commun dans la région de Montréal.

Les gouvernements d'Ottawa et celui du Québec ont des responsabilités de développement régional qui sont interpellées par leurs décisions concernant le pont Champlain et son financement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boissvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héliane Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettono-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre); Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétariat); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zúda (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

MINIÈRES

SUIITE DE LA PAGE 1

Elles arrivent dans les pays, prennent possession des terres et violent les droits des peuples à l'auto-détermination», a déploré Mireille Fanon-Mendès-France, l'un des huit experts qui siégeaient dans le jury, lors de la lecture du verdict dimanche après-midi. Cette spécialiste française, qui œuvre au Conseil des droits de l'homme à l'ONU, a principalement dénoncé les discriminations causées par les activités minières canadiennes sur les peuples autochtones et les communautés avoisinantes.

Gérald Larose, professeur de travail social à l'UQAM et aussi membre du jury, a pour sa part indiqué que les violations commises par les minières canadiennes pouvaient varier d'un pays à l'autre. «Après avoir entendu de nombreux témoignages, nous avons pris connaissance de plusieurs irrégularités graves allant d'actes de discrimination à des violences envers des membres de communautés affectées par leurs activités», a-t-il déclaré.

Témoignages

Lors de la fin de semaine, une quinzaine de témoins venus du Honduras, du Chili, du Guatemala, du Mexique et de l'Équateur ont d'ailleurs défilé pour raconter ce qui se passait dans leur pays et pour expliquer les conséquences des activités des compagnies minières sur leur qualité de vie. L'un d'entre eux, Pedro Landa a raconté que des contaminants avaient été laissés sur l'ancien site minier de San Martín, auparavant exploité par Goldcorp et sa filiale Entre Mares, dans la vallée de Siria au Honduras. «La mine est maintenant fermée, mais ils ont laissé un dépôt de contaminants dans lequel on retrouve du sulfure et c'est dangereux pour la santé. Au moins 27 personnes ont été malades jusqu'à présent», a-t-il affirmé.

La sociologue Lina Solano Ortiz est pour sa part venue raconter que les femmes des communautés étaient souvent les premières victimes des activités minières. «En 2007, on a dû déplacer une partie de la population pour ouvrir la mine près du lac Isabal au Guatemala et plusieurs femmes ont été violées lors de la délocalisation», a-t-elle dit. «Ce ne sont pas nécessairement des employés des compagnies minières canadiennes qui commettent directement ces violations, mais quand les gens sont forcés de quitter leur demeure, ce genre de situation peut malheureusement arriver», précise-t-elle.

Certes, le TPP n'a pas le pouvoir de condamner ni même de poursuivre les compagnies minières canadiennes qui sont mises dans ce cas-ci sur la sellette. Les minières n'étaient d'ailleurs pas présentes pour assumer leur défense, quoiqu'elles aient été invitées à y assister. Ce genre de tribunal, qui est en quelque sorte une tribune pour la



Pedro Landa et une quinzaine d'autres Sud-Américains sont venus témoigner des conséquences des activités des compagnies minières canadiennes sur leur qualité de vie.

société civile, vise plutôt à donner la parole aux communautés, mais aussi à sensibiliser la population en ce qui concerne les violations des droits de l'homme. Depuis 1979, une quarantaine de TPP ont été organisés dans le monde sur divers sujets, notamment sur le génocide arménien, le droit d'asile en Europe ou encore les violations des droits de l'homme en Algérie.

«On a voulu organiser ce TPP pour que les Canadiens sachent ce qui se passe à l'étranger et pour dénoncer par le fait même le virage de la politique étrangère canadienne qui est de plus en plus axée sur ces entreprises», explique Gerardo Aique, le coordonnateur du TPP de Montréal. «Que ce soit Exportation et Développement Canada, qui aide les minières par divers soutiens financiers, ou l'ACDI, qui appuyait les démarches dans certains pays de l'Amérique latine pour alléger les lois minières, le TPP permet de voir quelle est notre part de responsabilité», ajoute-t-il en rappelant que plus de 230 entreprises minières canadiennes opèrent en Amérique latine. À vrai dire, près de 1500 projets minières y étaient enregistrés en 2013 et étaient exploités par des entreprises inscrites à la Bourse de Toronto.

Direction Ottawa

À ce sujet, la représentante du secrétaire international de la FIAN à Genève, Ana Maria Suarez Franco, note que les Canadiens ont le pouvoir de demander des comptes et même d'influencer les activités des minières cana-

diennes. «Comme ces activités sont en Bourse, les contribuables canadiens ont souvent des actions dans ces entreprises via leurs fonds de pension. Ils ont le droit de demander des comptes aussi au gouvernement qui favorise le climat d'affaires des minières», rappelle-t-elle.

Le professeur de droit international à l'Université de Tarragona Antoni Pigrau Solé a pour sa part tenu à dire que les Canadiens ont le devoir de s'informer sur les activités des minières et aussi de leur gouvernement qui crée les conditions de violations des droits de l'homme en Amérique latine. «À la lumière des conventions internationales et des nombreux témoignages, nous pouvons juger que l'État canadien a une responsabilité à la fois par ses actions favorisant à outrance l'industrie extractive et son inaction face aux violations des droits commis par les minières canadiennes», a-t-il dit lors de la lecture des conclusions.

Ces prochaines semaines, les membres du TPP feront parvenir leurs conclusions et leurs recommandations au gouvernement Harper, de même qu'à la Commission interaméricaine des droits de l'homme et aux Nations unies. Ce mardi, un petit groupe de militants se rendra aussi à Ottawa pour remettre au gouvernement un rapport sur les violations des droits de l'homme commises par les minières canadiennes en Amérique latine, où 22 cas ont été examinés dans divers pays.

Le Devoir

ÉCOLES

SUIITE DE LA PAGE 1

ligieuse ainsi que les cours de biologie et de sciences. «On ne veut pas enseigner la théorie de l'évolution. À un enfant à qui on a dit toute sa vie que c'est Dieu qui avait créé la Terre, on ne va pas soudainement lui dire le contraire.»

Sur d'autres sujets, comme veiller à ce que tous les enseignants embauchés aient des brevets, il admet qu'ils devront «mettre de l'eau dans [leur] vin». «Ça doit se faire des deux côtés, réitère-t-il. Dans une négociation, il faut qu'il y ait du give and take. On a l'impression que le gouvernement fait juste take, take, take.»

Il ne s'étonne pas non plus que le sujet refasse surface périodiquement dans les médias. «Au Québec, quand on parle de religion, les gens deviennent nerveux», déplore-t-il.

Deux solitudes

Promoteur immobilier, M. Werzberger est un homme d'affaires occupé. En plus d'être le leader de la communauté juive orthodoxe, le septuagénaire siège également au Comité consultatif d'Outremont. L'homme est aussi connu par certains parce qu'il poursuit Pierre Lacerte, un résident du même arrondissement, pour diffamation et harcèlement. Il a d'ailleurs été débouté plusieurs fois.

Né à Satu mare, en Roumanie (qui a été momentanément annexée à la Hongrie pendant la Seconde Guerre mondiale), M. Werzberger est arrivé au Québec alors qu'il était encore enfant, en 1949, sa famille ayant fui la Shoah. Sa langue maternelle est le yiddish — il finira par parler six langues, dont l'hébreu, le hongrois et l'allemand — et il apprend l'anglais ici à l'école.

Jamais il n'aurait cru que le «très timide» garçon qu'il était deviendrait un jour porte-parole de la communauté hassidique d'Outremont. L'entretien se déroule en anglais, mais M. Werzberger a appris le français dans la rue et en lisant les journaux et en écoutant la radio. La majorité de ses employés sont francophones, et parler la langue de la société qui l'accueille lui ouvre des portes. Il en est conscient.

«Quelque part au Québec, j'étais allé dans un magasin pour acheter des fruits et le gars me regardait de façon très suspicieuse. Il a été si étonné et content que je lui parle en français qu'il m'a presque fait partir sans payer.»

Il préfère Montréal, qui combine le meilleur de l'Europe et de l'Amérique du Nord et «où il fait bon élever une famille», à New York, qui va «trop vite». Il sait que, dans la métropole, la cohabitation, quoique parfois tendue, est beaucoup plus harmonieuse que dans certaines grandes villes du monde. Son credo: intégration, mais pas assimilation. «Je suis d'accord pour qu'il y ait plein de groupes qui cohabitent. Mais on ne doit pas devenir "un"», note-t-il.

Construire des ponts

Dans les années 1950-1960, malgré les regards obliques à leur endroit, il y avait néanmoins plus de «compréhension», selon lui. La situation s'est améliorée jusqu'à la montée au pouvoir du Parti québécois et la lutte identitaire des Québécois francophones, analyse-t-il sans grandes nuances.

«L'intolérance, le Parti québécois a beaucoup à voir avec ça, dit-il. Les Québécois pensent qu'on est strictement anglophones et strictement religieux, mais ce n'est pas tout le monde. Il y a une fausse perception de nous, qu'on vole les emplois. [...] On est simplement des gens qui ont une manière de vivre différente et qui veulent une belle vie.»

Depuis, la situation s'est envenimée, analyse-t-il sévèrement. Alex Werzberger ne nie pas que les communautés pourraient «coopérer» davantage, créer des ponts. «On ne peut pas demander aux francophones de faire tous les efforts, mais pas plus aux juifs. Ça doit être du give and take. C'est faisable.»

L'élection de Mindy Pollak comme conseillère municipale pour Projet Montréal dans Outremont permettra sans doute un certain dialogue. M. Werzberger se vante d'avoir été le premier à appuyer. «C'est une bonne fille et une bonne communicatrice. Elle saura bien faire son travail.»

Le Devoir

Les écoles juives en 5 dates

2005: Pierre Reid, ministre de l'Éducation, décide de faire passer le financement des écoles juives de 60% à 100%, soit à la hauteur de celles du réseau public, avant de reculer.

2008: Le nouveau cours Éthique et culture religieuse devient obligatoire, mais les écoles juives refusent de l'enseigner.

2009: Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, signe une entente avec six écoles juives récalcitrantes, envisageant de leur permettre d'enseigner le dimanche.

2012: La ministre Courchesne augmente la subvention annuelle aux écoles qui enseignent toujours la loi sur l'enseignement privé.

2014: La plupart des écoles juives visées par l'entente de 2009 détiennent toujours un permis et reçoivent encore des subventions, malgré les irrégularités qui persistent.

CAROTTE

SUIITE DE LA PAGE 1

«Pour moi, il s'agit du prolongement d'une réflexion amorcée en 1999 dans un article pour la revue Le Débat, explique la professeure Heinrich, rencontrée à Montréal il y a quelques semaines. J'ai essayé de pousser jusqu'au bout l'hypothèse. À l'époque, je parlais d'un genre. Maintenant, je parle d'un paradigme en ne m'intéressant pas seulement aux œuvres, mais à tout le système de fonctionnement.»

Marcel Duchamp

La démonstration du Paradigme de l'art contemporain (Gallimard) s'étale sur près de 400 pages. Tout y passe, les critères d'acceptabilité de l'art, sa fabrication et sa circulation, le statut des artistes comme le rôle des institutions et des intermédiaires, mais aussi le discours sur l'art, l'économie ou le droit. Le contemporain diffère fondamentalement du moderne en s'extirpant de la peinture ou de la sculpture sur socle, en s'extirpant de l'objet lui-même, du musée et de la galerie, mais aussi de la notion de jugement de goût. Ainsi, une installation, une performance, une vidéo, n'appartiennent pas à une catégorie chronologique (une période de l'histoire de l'art après le moderne), mais à une catégorie générique en rapport à la conception et la pratique artistiques.

Dans cette logique conceptuelle, Marcel Duchamp (1887-1968) incarne la figure tutélaire de la révolution par l'art contemporain alors même que l'art moderne triomphe. La rupture fondamentale se fait avec l'invention du ready-made, objet tout fait présenté comme une œuvre, surtout Fontaine, un urinoir exposé en 1917.

«Le moderne et le contemporain ont en commun l'idée de la transgression, explique M^{me} Heinrich. Les deux croient légitime de rompre

De l'art moderne ou contemporain ?

Paradigme moderne

Picasso
L'art est dans l'objet
L'œuvre raconte
L'art des salons et des Galeries

Paradigme contemporain

Duchamp
L'art est dans l'idée
L'œuvre se raconte
L'art des foires

avec le passé. Mais les deux ne font pas porter la transgression sur le même objet. En art moderne, la casure se fait par rapport aux conventions de la figuration classique. En art contemporain, la rupture joue sur les frontières même de l'art tel qu'il est défini par le sens commun. Du coup, il y a une radicalisation que ne connaît pas l'art moderne.»

En fait, l'œuvre contemporaine n'a même plus besoin d'être créée par l'artiste lui-même. Les matériaux n'ont plus rien à voir, ni les formes, avec les installations de carottes par exemple.

Une autre rupture concerne cette idée fondamentale que l'art exprime l'intériorité de l'artiste. Les modernes partagent cette attente qui explose complètement avec les contemporains au profit d'un jeu, du ludisme, de l'expérimentation.

L'art contemporain domine

Bref, l'art contemporain change le cadre, et pas seulement le contenu. Cette idée du *paradigm shift* est empruntée à l'historien des sciences Thomas Kuhn. Dans cette perspective, une science dite «révolutionnaire» finit par en chasser une autre dite «normale».

«Au niveau des institutions, et en particulier pour le marché, l'art contemporain a vraiment pris une place dominante, notamment en France où ces instances sont très puissantes, dit la sociologue. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'art moderne ou classique, encore que, de l'art classique, il en reste très peu. Ça

veut surtout dire que beaucoup d'artistes modernes se sentent abandonnés par les institutions et le marché.»

Elle donne alors l'exemple des salons de peintures qui ont encadré la création des les impressionnistes. De nos jours, les foires et les bienales prennent le relais. On le voit aussi bien à Montréal et à Toronto qu'à Miami ou à Berlin. La 7^e Manif d'art vient de se terminer à Québec.

Ces rencontres, surtout les grandes foires internationales, intéressent la fine pointe de la classe supérieure mondialisée, le 1% du 1% de la planète qui s'arache les œuvres à coup de millions. L'art contemporain, d'abord européen, puis américain, a finalement essaimé en Chine, en Russie, partout où se trouvent des riches cultivés. Pourquoi les murs maculés de carotte attirent-ils partout?

«Il y a cette évidence d'un langage universel, visuel, qui n'a pas besoin de traduction, répond Nathalie Heinrich. Mais ce sont des créations qui intéressent un petit groupe des sociétés, une élite culturelle internationalisée. La mondialisation des échanges, la facilité des transports et Internet doivent aussi y être pour quelque chose.»

L'apport de l'analyse

Cela dit, tout en reconnaissant et en codifiant elle-même la place de l'argent et de la spéculation dans ce marché, la sociologue appuie sur des facteurs endogènes à l'art. «On ne peut pas parler de conjuration du marché qui aurait fabriqué de toutes

pièces de la valeur spéculative, dit-elle. Il y a toutes sortes de raisons en cause, dont la sociabilité mondaine très gratifiante. Dans ce jeu de l'art, les artistes modernes n'ont pas cessé de chercher à se démarquer jusqu'à épuisement des réserves. Alors, il a fallu trouver autre chose pour avancer dans la singularité.»

La purée de carotte, notamment. M^{me} Heinrich cite une foule d'autres exemples capables de consterner le badaud. Le Belge Wim Delvoye, créateur de la fameuse installation Cloaca, avec une machine fonctionnelle à produire du caca, a aussi vendu pour plus de 200 000 \$ à un collectionneur allemand un tatouage réalisé sur un sujet humain. L'œuvre de chair s'engage à s'exposer trois fois par année, à être dépecée puis tannée après sa mort.

La sociologue Nathalie Heinrich reste froide devant ces productions, sans jamais passer de l'explicitatif au normatif. Dans son livre, les descriptions des œuvres sont même placées en retrait, dans des encadrés, comme pour les mettre à distance. Mieux encore, l'étude peut être utilisée aussi bien par les amis que les ennemis de la carotte faite installation.

«Le monde de l'art est un monde où les discours sont soit des discours d'interprétation, soit des discours d'évaluation, termine-t-elle. J'apporte de l'analyse, ce qui est autre chose. Il y a déjà des jugements de valeur partout. Ne pas crier au génie ou au ridicule devient pour moi un outil pour aller beaucoup plus loin dans la compréhension parce que je ne suis pas arrêtée par l'idée de donner mon opinion. D'ailleurs, entre nous, je pense qu'en art contemporain il y a des choses formidables et d'autres ordinaires, voire médiocres, comme en art moderne, comme en art classique.»

Le Devoir

LE PARADIGME DE L'ART CONTEMPORAIN
Nathalie Heinrich,
Gallimard, Paris, 373 pages

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390